

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9040

Samedi/Dimanche 13-14 Juin 2020

*Appréhender “wiqaytna” tout en se livrant à Google et Facebook*

# Vas-y comprendre !



Page 2

Rejet par le Maroc des mesures israéliennes dans les territoires palestiniens occupés



*Allocution de Nasser Bourita à la réunion d'urgence du Comité exécutif de l'OCI*

Page 3

Shaibata Mrabih Rabou

*L'Algérie transgresse le droit international*



*Les seuls représentants légitimes de la population du Sahara sont les 3.500 élus locaux de la région et non les dirigeants du Polisario nommés et installés à vie par Alger*

Page 5

La production mondiale de lait et de céréales se révèle résiliente face à la crise pandémique



Page 12

Le Marocain Yassine Alaoui Ismaili honoré par le New York Times



Page 14

# Appréhender «wiqaytna» tout en se livrant à Google et Facebook

## Vas-y comprendre !

### Actualité



Lancée le 1er juin, l'application pour smartphone «Wiqayatna» fait de plus en plus d'émules. Mais pas encore assez. Pour atteindre son objectif, à savoir casser les chaînes de transmission du Covid-19 en complément des méthodes de « contact tracing » classiques effectuées par les enquêteurs de terrain (voir notre édition du mercredi 3 juin), l'appli doit être téléchargée par « 60 à 70% de la population pour qu'elle soit efficace et que l'épidémie stagne », estiment des scientifiques de l'Université d'Oxford. Un impératif du moment que nous aurons « à vivre avec le virus pendant quelques semaines, voire quelques mois », a estimé l'épidémiologiste Jaafar Heikel, vice-président de la Fédération nationale de la santé. Or, jusqu'à présent, « Wiqayatna » n'a été téléchargée qu'un peu plus d'un million de fois. On est encore loin du seuil d'efficacité désigné par les chercheurs britanniques. A vrai dire, il est peu probable qu'il soit atteint, puisqu'en 2018, 75% des Marocains possédaient un smartphone selon l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) dont certains ne sont pas très à l'aise avec leurs téléphones intelligents tandis que d'autres refusent tout bonnement de la télécharger.

Si une campagne de sensibilisa-

tion et de formation à grande échelle peut régler en grande partie le cas des premiers cités, les autres n'ont pas été totalement convaincus par les garanties et les explications relatives à la protection de leurs données privées. Pourtant, si l'on en croit le ministère de la Santé, l'application « Wiqayatna » ne demande, a priori, qu'un renoncement minime à la vie privée car elle respecte plusieurs critères. En utilisant uniquement la technologie Bluetooth, cela limite considérablement les données produites. Volontaires, ses utilisateurs seront connus par l'application seulement via des identifiants chiffrés et la seule donnée produite sera un historique de rencontres d'autres identifiants. Comparé aux informations fournies quotidiennement et sans le savoir à Facebook ou à Google (localisation, identité, relations, habitudes...), cela s'avère être un moindre mal. D'autant que le code en source ouverte de l'application permet de s'assurer que tous ces critères sont respectés et qu'il n'existe pas de failles ou de pièges.

Cela dit, les craintes exprimées par les citoyennes et citoyens ne sont pas dénuées de tout fondement. Les expériences à l'étranger font craindre le pire. Intitulée « CovidLock », cette application Android permet de suivre l'épidémie dans le monde. C'est du moins ce qu'on pense. Mais, en réalité, elle

cache un dangereux ransomware. D'après Tarik Saleh, chercheur en sécurité informatique chez DomainTools, entreprise spécialisée dans les outils de surveillance et d'investigation, l'application risque de verrouiller votre smartphone avant d'exiger une rançon en bitcoin.

« Votre localisation GPS est surveillée et votre position est connue. Si vous tentez quelque chose d'idiote, votre smartphone sera automatiquement effacé », c'est le message d'avertissement affiché par les pirates. Encore un piège à mettre sur le compte de la pandémie. Depuis son début, des pirates utilisent des cartes de suivi en ligne pour propager des malwares. « Les cybercriminels aiment exploiter les internautes lorsqu'ils sont vulnérables. Ils utilisent des événements dramatiques qui font peur aux gens pour générer des bénéfices. Chaque fois qu'il y a des cycles d'actualité majeurs sur un sujet qui suscite une forte réaction, les cybercriminels tentent d'en tirer profit », indique Tarik Saleh. La prudence est donc de mise. Il est conseillé de ne jamais télécharger d'APK en provenance de sources inconnues. Et puis, n'hésitez pas à installer un antivirus sur votre smartphone Android.

Malheureusement, les dangers des applications de traçage ne s'arrêtent pas là. En Inde, « Aargoya

Setu », la plus grande application de traçage sur la planète, fait polémique. Et c'est peu de le dire. Alors qu'elle a été massivement téléchargée, par près d'un Indien sur 10, elle suscite la méfiance des ONG. La raison : Une collecte opaque de données via les technologies GPS et Bluetooth. Idem en France où l'application StopCovid a été téléchargée 1,5 million de fois.

L'appli, disponible depuis le 2 juin sur Android et iPhone, permet d'informer les personnes entrées en contact rapproché avec un patient positif au Covid-19. Au-delà des doutes sur son efficacité, elle est également suspectée d'atteinte aux données personnelles. En cause, le fait qu'elle soit gérée par une société privée CoronApp, quand bien même cette dernière assure que les données sont conservées uniquement pendant 14 jours avant d'être effacées. Le discours ne convainc pas outre-Méditerranée. De ce côté-ci, une partie de la population marocaine continue elle aussi de dénigrer et de jeter le discrédit sur « Wiqayatna ». A tort ou à raison ? Ce n'est pas à nous d'en juger. En revanche, une chose est sûre, l'application de « contact tracing » à la sauce marocaine offre plusieurs garanties de transparence contrairement à ses semblables aux quatre coins du monde.

# Rejet par le Maroc des mesures israéliennes dans les territoires palestiniens occupés

*Allocution de Nasser Bourita à la réunion d'urgence du Comité exécutif de l'OCI*



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a réitéré le rejet catégorique du Royaume de toutes les mesures et procédures unilaté-

rales que pourraient prendre les autorités israéliennes dans les territoires palestiniens occupés, que ce soit en Cisjordanie ou à Al Qods-Est.

Dans une allocution adressée, mercredi, aux participants à

la réunion ministérielle d'urgence du Comité exécutif de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), il a indiqué que ces mesures constitueront une violation flagrante des résolutions de la légalité et du droit in-

ternational, de nature à porter atteinte au principe de la solution à deux Etats convenue au niveau international, et à saper tous les efforts visant à réaliser la paix juste et globale à laquelle aspire la communauté internationale.

Lors de cette réunion consacrée à la situation en Palestine, le ministre a relevé que le Royaume, sous la conduite sage de S.M le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, demeurerait un soutien essentiel à la cause juste du peuple palestinien et à ses droits légitimes, de manière à réaliser ses aspirations à une vie libre et digne.

Il a en outre exprimé la "grande préoccupation" du Royaume concernant les répercussions dangereuses de l'exécution de ces mesures sur la sécurité et la stabilité de la région, ainsi que les tensions et l'escalade qui en découleraient et qui ne profiteraient qu'aux forces extrémistes qui rejettent la paix.

Nasser Bourita a réitéré le plein attachement du Royaume à

la paix en tant que choix stratégique pour la résolution du conflit israélo-palestinien, ajoutant que le Maroc est entièrement convaincu que l'approche de négociation entre les parties palestinienne et israélienne reste le seul moyen efficace pour parvenir à une solution équitable et durable à ce conflit, garantissant au peuple palestinien ses droits légitimes pour un Etat indépendant offrant les conditions de vie et de souveraineté avec Al Qods-Est pour capitale.

Le ministre a également réitéré l'appel urgent du Royaume en faveur de l'intensification des efforts de concert avec les parties internationales agissantes et les forces éprises de paix dans le monde, en vue de préserver les droits légitimes du peuple palestinien, faire face aux pratiques israéliennes à rebours de la légitimité internationale et d'œuvrer à relancer une dynamique en faveur de la paix garantissant à tous les peuples de la région de vivre dans la sécurité, la stabilité et la concorde.

# Rabat plaide pour la création d'une plateforme africaine de lutte contre les épidémies

*Intervention de Mohamed Arrouchi devant le Comité des représentants permanents de l'UA*

Le Maroc a plaidé, jeudi à Addis-Abeba, pour la création d'une plateforme d'experts africains en matière de lutte contre les épidémies en vue de permettre au continent de se prendre en charge et de faire face aux défis sanitaires futurs.

L'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'Union africaine et la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, qui intervenait lors d'une réunion en visioconférence du Comité des représentants permanents de l'UA consacrée à l'examen de l'impact socio-économique et humanitaire du Covid-19 en Afrique, a souligné l'importance de cette plateforme à même de favoriser l'échange des expériences et accompagner les gouvernements dans leurs plans d'actions respectifs dans la lutte contre les maladies et la propagation des épidémies.

Afin de permettre à l'Afrique de se prendre en charge et de faire face aux impacts du Covid-19 et à tous les défis sanitaires futurs, il est impératif de créer une plateforme d'experts africains en matière de lutte contre les épidémies pour échanger les expériences et accompagner les gouvernements dans leurs plans d'actions respectifs dans la lutte contre les maladies et la propagation des épidémies, a-t-il précisé.

Le diplomate marocain a, d'autre part, insisté sur l'importance de focaliser les efforts sur les programmes et activités permettant d'assurer une sécurité alimentaire durable, citant dans ce sens l'Initiative Triple A pour adapter l'agriculture africaine face aux changements climatiques.

Le représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et de la CEA-ONU a, dans ce cadre, mis en exergue les initiatives de S.M le Roi Mohammed VI lors du Sommet africain de l'action particulièrement l'Initiative Triple A pour adapter l'agriculture africaine face aux changements climatiques, laquelle a été fortement soutenue par l'Union africaine lors du Sommet de février dernier par des décisions des chefs d'Etat qui ont appelé à la mobilisation des ressources nécessaires pour sa mise en œuvre et son accompagnement dans le continent.

Le diplomate marocain a rappelé que durant l'année précédente, l'insuffisance alimentaire a imposé à l'Afrique de consacrer plus de 49 milliards de dollars à l'importation des produits alimentaires, d'où la nécessité pour le continent de se prendre en charge.

Lors de cette session, le commissaire aux affaires économiques, Vitor Harisson, a fortement soutenu les propositions du



Royaume qui seront incorporés dans le rapport de suivi par le département des affaires économiques.

Mohamed Arrouchi a également mis l'accent sur la nécessité d'entreprendre des actions en vue d'alléger l'impact humanitaire du Covid-19 sur les couches les plus vulnérables, particulièrement les femmes et les enfants, en insistant sur le besoin d'établir une base de données des statistiques concernant les réfugiés, les per-

sonnes déplacées et les migrants et d'éviter toute exploitation de ces groupes vulnérables à des fins politiques.

Dans ce cadre, la commissaire aux affaires politiques, Minata Cessouma, s'est félicitée des efforts du Maroc envers les migrants africains et des efforts hautement louables envers les étudiants du continent qui sont nombreux à y poursuivre leurs études, souligne-t-on auprès de la mission du Royaume.

# L'Instance nationale de lutte contre la corruption franchit le premier pas

**L**e conseil de gouvernement, réuni jeudi à Rabat sous la présidence du chef du gouvernement, Saâd Dine El Otmani, a approuvé, le projet de loi n° 46.19 relatif à l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption, en prenant en compte les observations soulevées à ce sujet.

Ce projet de loi s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des dispositions de la Constitution, notamment l'article 167, en renforçant la place de l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption en tant qu'institution nationale de gouvernance qui exerce ses fonctions dans un cadre de coopération, de complémentarité et de coordination institutionnelle et fonctionnelle avec les autorités, les institutions et les autres instances du système national de lutte contre la corruption, a indiqué le ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saaid Amzazi, dans un communiqué lu à l'issue de cette réunion.

Présenté par le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, le projet de loi s'inscrit également dans le cadre de la mise à niveau de l'Instance pour qu'elle accomplisse ses missions, qu'il s'agisse de la diffusion des valeurs de probité, de transparence et de prévention de la corruption, ou de la contribution à la lutte contre la corruption.

Les objectifs de ce projet portent sur l'élargissement du concept de corruption, en reformulant les dispositions liées à la



définition du concept de corruption et en distinguant deux types d'actes de corruption définissant le domaine d'intervention de l'Instance, a-t-il relevé, précisant qu'il s'agit de faits constituant des crimes de par leur nature, leurs éléments constitutifs étant clairs, lesquels sont renvoyés par l'Instance devant le ministère public compétent.

Il s'agit, de même, d'actes qui constituent des violations administratives et financières revêtant un caractère particulier mais qui ne sont pas élevés au rang de crimes à part entière, tout en permettant à l'instance de mener des recherches et des enquêtes et de préparer des rapports qui seront transmis aux autorités et instances compétentes pour le lancement des procédures disciplinaires ou pénales selon les cas.

Les objectifs du projet consistent également à l'élargissement des missions et des domaines d'intervention de l'Instance, à travers le réexamen des tâches de l'instance à la lumière des dispositions de la Constitution, qui reposent sur trois dimensions fondamentales, en l'occurrence les dimensions éthiques et préventives de l'Instance, en lui conférant la prérogative de proposer des orientations stratégiques de la politique de l'Etat dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption et les mécanismes, mesures et procédures pour la mettre en oeuvre de manière optimale, en conduisant une stratégie nationale intégrée de formation éducative et sociale sur les valeurs d'intégrité, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la formation, outre la dimension d'intervention à travers la

contribution à la lutte contre la corruption, en conférant à l'instance un ensemble de nouvelles prérogatives en raison de l'élargissement du concept de corruption.

Concernant l'action du personnel de l'Instance dans le domaine d'investigation et des enquêtes, le projet stipule de permettre à l'Instance de disposer des mécanismes qui répondent aux attributs des tâches qui lui sont confiées, notamment le statut juridique de ses commissaires et de leurs attributions, leur prestation de serment devant la Cour d'appel de Rabat, et leur affectation à des opérations d'investigation et d'enquête par le président de l'instance et sous son autorité, outre l'élaboration de procès-verbaux des opérations effectuées par eux, lesquels procès-verbaux ont une valeur juridique et font foi jusqu'à preuve du contraire.

Le projet prévoit également l'application de sanctions disciplinaires et pénales à l'endroit des personnes qui entravent les travaux de l'instance en s'abstenant de répondre à ses demandes sans justification légale.

En outre, le projet de loi porte sur la révision des attributions des organes de l'Instance, en stipulant la nomination de trois vice-présidents, la création d'un comité permanent auprès du conseil de l'instance, composé du président et de trois vice-présidents nommés par son conseil, et chargé d'étudier les dossiers des affaires liées à la corruption y afférentes, et de prendre des décisions les concernant au nom du conseil, en renvoyant leurs conclusions et recommandations aux autorités concernées par le lancement de la procédure administrative

ou pénale, en informant le président de l'instance de l'ensemble des données relatives à tous les dossiers présentés devant l'Instance ou renvoyés au comité permanent.

En vertu du projet, le président de l'Instance prépare tous les mécanismes nécessaires pour permettre à l'Instance d'exercer ses attributions, comme c'est le cas en ce qui concerne l'élaboration de tous les projets de décisions à présenter au conseil de l'Instance et préparer des projets de règlement interne de l'instance, le système des transactions, le statut des ressources humaines, son rapport annuel et autres textes, pour autant que ces textes soient soumis à l'approbation du conseil d'administration de l'instance pour délibération.

Dans une allocution à l'entame des travaux du Conseil de gouvernement, Saad Dine El Otmani a souligné l'importance du projet de loi sur l'Instance nationale pour la probité, la prévention et la lutte contre la corruption, qui vise à renforcer et à étendre les fonctions et les tâches de cette instance constitutionnelle, et à la doter d'une plus grande capacité dans le domaine de ses compétences, soulignant l'importance accordée par le gouvernement à ce chantier et sa détermination à le réussir, sur la base des Hautes directives Royales.

Le chef du gouvernement a plaidé pour la pleine coopération durant les prochaines étapes en vue de l'adoption de ce texte au Parlement, puisqu'"il permettra à l'Instance de devenir un outil plus puissant qu'elle ne l'était dans la lutte contre la corruption".



Adoption par le conseil de gouvernement du projet de loi n° 46.19

# Shaibata Mrabih Rabou : *L'Algérie transgresse le droit international*

*Les seuls représentants légitimes de la population du Sahara sont les 3.500 élus locaux de la région et non les dirigeants du Polisario nommés et installés à vie par Alger*



Shaibata Mrabih Rabou, président du Centre du Sahara pour les études et la recherche sur le développement et les droits de l'Homme, a souligné que l'Algérie est responsable de la persistance du différend régional sur le Sahara marocain en défendant à bras-le-corps la solution éculée du référendum, pourtant définitivement écartée par le Conseil de sécurité depuis 2001.

Selon lui, il est urgent que l'Algérie réponde à l'appel contenu dans la résolution 2494 du Conseil de sécurité à rester engagée dans le processus des tables rondes de Ge-

nève dans un esprit de réalisme et de compromis, tout au long de sa durée jusqu'à ce qu'il aboutisse.

Se penchant sur la résolution 2494 du Conseil de sécurité, le chercheur a rappelé que l'instance exécutive onusienne et avec elle l'ensemble de la communauté internationale appellent les parties au différend régional sur le Sahara marocain à œuvrer en vue de parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique, durable et basée sur le compromis, tout en réitérant la prééminence de l'Initiative marocaine d'autonomie.

Shaibata Mrabih Rabou a sou-

ligné que l'Initiative d'autonomie, qualifiée de « sérieuse » et « crédible » dans toutes les résolutions du Conseil de sécurité depuis 2007, a été élaborée à travers un processus consultatif associant tous les segments des populations sahariennes du Royaume.

Ce fut l'occasion pour le chercheur de mettre en lumière le caractère fantaisiste des allégations concernant la représentativité du Polisario. Les seuls représentants légitimes de la population du Sahara marocain, a martelé Shaibata Mrabih Rabou, sont les 3.500 élus locaux de la région, dont il fait

lui-même partie, et non les dirigeants de cette milice armée « nommés et installés à vie par l'Algérie ».

Toute contestation dans les camps de Tindouf de la légitimité du Polisario se heurte à une répression systématique et brutale, rendue possible par la délégation illégale d'autorité par l'Algérie au Polisario sur une partie de son territoire, en violation de ses obligations internationales.

Transgressant les dispositions du droit international humanitaire, notamment la Convention sur le statut des réfugiés de 1951, l'Algérie refuse, par ailleurs, de permettre un recensement de la population des camps de Tindouf, en défiance des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité depuis 2011.

La population des camps de Tindouf est privée par l'Etat-hôte de tous ses droits élémentaires, que ce soit le droit à un emploi décent, ou encore le droit à l'alimentation.

Les personnes se trouvant dans les camps de Tindouf, une zone dont les accès sont barrés par les cordons sécuritaires de l'armée algérienne et du Polisario, ne peuvent même pas se déplacer entre les différents camps sans autorisation, et a fortiori à l'extérieur des camps.

L'obtention de documents de voyage, quant à elle, dépend du bon vouloir des autorités algé-

riennes et est réservée aux appareils du Polisario.

Mettant en avant le caractère anormal et exceptionnel de la situation des camps de Tindouf, Shaibata Mrabih Rabou estime que l'appellation de « réfugiés » est trompeuse et qu'il convient de parler d'une population séquestrée.

Poursuivant son analyse, il a contrasté cette situation dramatique avec le climat qui règne au Sahara marocain, où la population bénéficie de la pleine jouissance de ses droits politiques, économiques, sociaux et culturels.

Dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a lancé en 2015 à Laâyoune, des politiques ambitieuses et visionnaires et un cadre solide de bonne gouvernance ont permis au Sahara marocain d'émerger comme un hub économique majeur. Des projets d'infrastructures à large échelle font de surcroît du Sahara marocain un espace pleinement connecté.

Il a également souligné que si la valorisation des ressources naturelles du Sahara contribue au financement des projets de développement menés dans la région, les investissements publics injectés dans le Sahara marocain dépassent de loin les revenus générés à travers cette valorisation.

## Nouveaux projets de l'INDH à Oued Eddahab et Aousserd

Le Comité régional du développement humain (CRDH) de Dakhla-Oued Eddahab a adopté, jeudi, une série de projets socioéconomiques programmés au titre de l'année 2020 au niveau des provinces d'Oued Eddahab et d'Aousserd et inscrits dans le cadre de la 3ème phase de l'INDH et du programme pluriannuel de développement humain 2020-2023.

Concernant la province d'Oued Eddahab, ces projets portent sur le premier programme qui vise à pallier le déficit au niveau des infrastructures et des services de base, nécessitant un budget de 913.136 DH pour l'acquisition de deux unités médicales mobiles. Le second programme qui est réparti sur 22 projets, tend à accompagner les personnes en situation de précarité, nécessitant ainsi une enveloppe budgétaire de plus de 3,5 MDH.

Quant au troisième programme relatif à l'amélioration du revenu et l'intégration économique des jeunes, il porte sur la mise en place d'une plateforme dédiée aux jeunes qui se veut comme un espace d'accueil et d'orientation pour les jeunes en

termes d'auto-emploi pour un budget de 2,82 MDH.

Le quatrième programme est lié à l'impulsion du capital humain des générations montantes et dédié à l'enseignement préscolaire et à la santé de la mère et de l'enfant, pour un montant global de plus de 1,06 MDH, portant sur l'équipement de quatre unités de l'enseignement préscolaire et l'acquisition des équipements médicaux au profit des centres de santé dans la même province.

Les membres du CRDH ont également approuvé les projets socioéconomiques d'Aousserd programmés au titre de 2020, portant sur sept projets relatifs au programme d'accompagnement des personnes en situation de précarité, nécessitant une enveloppe de 1,59 MDH, en vue d'améliorer l'offre des centres d'accueil, consolider les capacités des associations chargées de la gestion de ces centres et assurer l'inclusion socioéconomique.

Pour ce qui est du troisième programme relatif à l'amélioration du revenu et l'intégration économique des jeunes, il porte sur le

programme de financement des porteurs de projets générateurs de revenus, pour un montant de 1,78 MDH et le soutien financier à la plateforme dédiée aux jeunes, avec un montant de 200.000 DH.

Des crédits estimés à plus de 480.000 DH sont destinés au programme lié à l'impulsion du capital humain des générations montantes portant sur sept projets en 2020, notamment ceux relatifs au soutien de la généralisation de l'enseignement préscolaire.

En outre, le CRDH de Dakhla-Oued Eddahab a approuvé des crédits estimés à 1,5 millions de DH, répartis sur 300.000 DH pour la province d'Oued Eddahab et 1,2 MDH pour la province d'Aousserd, pour faire face à la propagation de la pandémie de Covid-19.

Concernant la province d'Oued Eddahab, un montant de 50.000 DH a été alloué pour le soutien et la prise en charge des personnes en situation difficile suite à cette crise sanitaire, 150.000 DH pour l'acquisition des équipements dédiés à la santé de la mère et de l'enfant et 100.000 DH pour les repas du personnel médical et patients.

Pour la province d'Aousserd, les crédits réservés pour lutter contre cette pandémie sont estimés à 1,2 MDH, dont 900.000 DH pour l'accompagnement des personnes en situation de précarité et 300.000 DH destinés au programme lié à l'impulsion du capital humain des générations montantes.

Dans le cadre du programme d'impulsion du capital humain des générations montantes et pour atténuer les effets induits par la pandémie, il a été procédé à l'achat de fournitures destinés aux nouveau-nés et aux femmes enceintes, pour un coût total d'environ 210.000 dirhams et l'acquisition des équipements médicaux liés au Covid-19 destinés au dispensaire au Centre de Bir Gandouz (80.000 DH).

Concernant le programme lié à l'accompagnement des personnes en situation de précarité, un montant de 400.000 a été mobilisé pour prendre en charge les Sahariens sans-abri au centre d'accueil, en plus de l'achat des produits et des équipements de stérilisation aux centres d'accueil de Bir Gandouz.

# Fatima Sadiqi : *L'éducation et la santé sont au cœur de la stabilité sociale*

## Entretien

*Spécialiste en études de genre et professeure à la Faculté des lettres et des sciences humaines Dhar El Mehraz-Fès, Fatima Sadiqi, aborde, dans cette interview accordée à la MAP, l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur la société marocaine, tout particulièrement sur la femme.*



**La crise du Covid-19 a apporté son lot de chamboulements dans différents aspects de la vie de société. Quel regard portez-vous sur ces transformations ?**

Le Covid-19 est la crise marquante de ce début du 21<sup>ème</sup> siècle. Elle a paralysé le monde entier et a eu un profond impact sur les hommes et les femmes, à tous les niveaux. Les témoignages, les rapports, les discours, les articles, les livres, et même les musées ont documenté ce phénomène. Le Covid-19 n'a épargné personne et il y a un réel sentiment que beaucoup de choses ont changé.

D'abord, la nature du phénomène : une pandémie mondiale qui touche tout le monde et impose les mêmes restrictions sur tout le monde.

Puis, le confinement, la peur de perdre les libertés citoyennes, le sentiment d'impuissance et les limites de l'être humain. Il faut beaucoup de temps pour revenir sur tout cela sans excès d'émotion. Je crois qu'on est encore loin de mesurer l'ampleur et les retombées de la pandémie, mais une chose est certaine : le changement est là et il est profond.

**Les changements constatés sont-ils de nature à s'inscrire dans**

**la durée ?**

Ce changement va s'inscrire au moins dans le court terme. Il a déjà bouleversé des habitudes et des comportements comme le démontrent les quelques études semi-sociologiques que les chercheurs tentent d'appréhender.

Comme dans toutes les grandes crises, il faut s'attendre à des changements de taille.

**En tant que spécialiste en études de genre, quels impacts a eu cette crise sur la femme, tout particulièrement ?**

Les rapports et études récemment recensés s'accordent à souligner un plus grand impact du Covid-19 sur les femmes. Il est certain que les hommes et les femmes souffrent du fléau à tous les niveaux, mais il est vrai aussi qu'ils sont exposés différemment aux contraintes produites par le Covid-19 en ce sens que les conséquences ne sont pas les mêmes pour les deux sexes.

Plusieurs raisons soutiennent ce constat. D'abord, comme on le sait, le genre est un déterminant structurant de tous les aspects des sociétés humaines, ce qui veut dire que les inégalités entre les hommes et les

femmes sont une réalité à tous les niveaux. Ces inégalités s'aggravent dans les moments de crise, et la pandémie Covid-19 en est une.

Ensuite, avec l'isolation et le confinement, ce sont les femmes et les filles qui sont plus exposées aux violences domestiques. L'augmentation des fardeaux domestiques, les soins portés aux enfants et aux personnes âgées étant généralement conçus comme un "devoir de femmes" ont un impact direct sur la santé physique et morale des femmes. D'autre part, le chômage et l'insécurité financière, la violence liée au manque de drogue ou d'alcool chez certains maris, pères, fils. Il y a aussi la fermeture des centres d'écoute et services aux femmes victimes de violence, ce qui aggrave la situation. La violence domestique est aussi liée à la pauvreté. La plupart des femmes travaillent dans les secteurs informels où elles gagnent beaucoup moins que les hommes. Dans ces cas, les conséquences économiques plus graves pour les femmes les rendent encore plus exposées à l'extrême pauvreté que les hommes.

Ce sont donc les conséquences socioéconomiques qui sont plus ac-

centuées pour les femmes que pour les hommes, un fait qu'il importerait de souligner dans toutes les stratégies de reprise économique.

Les femmes sont aussi plus présentes dans les emplois précaires. Le secteur informel est très touché par le Covid-19, ce qui les expose plus aux facteurs de risque.

**Quels leçons peut-on tirer de cette crise ? Le monde post-Covid-19 sera-t-il différent ?**

La première leçon à tirer de cette crise est l'importance primordiale d'une réflexion approfondie en amont et pas en aval. Il faut se pencher sérieusement sur les politiques et les programmes visant la protection sociale et le respect de tout le monde. Toute crise ne peut être surmontée sans des visions globales et non-idéologiques. Ensuite, il faut dépolitiser les systèmes de l'éducation et de la santé : ils sont au cœur de la stabilité sociale. Enfin, je pense qu'il faut inclure l'approche genre dans toutes les mesures de stimulation économique et de protection sociale. Tous les secteurs publics ainsi que la société civile et les ONG doivent prendre en considération la dimension du genre dans toutes les stratégies à venir.



## Alors que la pandémie s'accélère en Afrique, l'Amérique latine reste sur son envolée



Plus d'1,5 million de malades du Covid-19 ont été recensés en Amérique latine, désormais sous la menace d'une crise alimentaire, alors que les marchés chutent à nouveau vendredi, les investisseurs craignant une deuxième vague épidémique aux Etats-Unis.

Nouvel épicerie de la pandémie, l'Amérique latine et les Caraïbes déplorent plus de 73.000 morts, dont plus de la moitié au Brésil.

Le plus grand pays d'Amérique latine, peuplé de 212 millions d'habitants, a franchi le seuil des 40.000 morts et des 800.000 cas confirmés. En dépit de la forte progression de l'épidémie, les centres commerciaux ont rouvert à Rio de Janeiro et Sao Paulo. Le Brésil se situe au deuxième rang mondial en termes de contaminations, derrière les Etats-Unis.

En Amérique latine, la pandémie "peut nous ramener 13 ans en arrière", a averti Alicia Barcena, secrétaire générale de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). "Nous devons voir comment éviter que la crise sanitaire ne devienne une crise alimentaire", a-t-elle ajouté.

Au fur et à mesure que les familles se retrouvent obligées d'avoir recours à tous les moyens pour survivre, des millions d'enfants supplémentaires pourraient être forcés de travailler dans le monde, a averti l'ONU.

"En temps de crise, le travail des enfants devient un mécanisme d'adaptation pour de nombreuses familles", a expliqué la directrice générale de l'Unicef, Henrietta Fore dans un communiqué. Selon elle, "lorsque la pauvreté augmente, que les écoles ferment et que la disponibilité des services sociaux est en recul, un plus grand nombre d'enfants se retrouvent poussés vers le monde du travail".

Sur les marchés, la remontée spectaculaire des Bourses européennes et américaine entamée après le plongeon de mars a subi un brusque coup d'arrêt face aux craintes d'une deuxième vague.

Vendredi, la Bourse de Tokyo chutait de plus de 2% et les places chinoises subissaient également des pertes importantes. Jeudi, Wall Street avait connu sa pire séance en trois mois, le Dow Jones cédant 6,90%. Les Bourses européennes avaient aussi dévissé. "Le risque de deuxième vague de l'épidémie inquiète" aux Etats-Unis, a indiqué à l'AFP Andrea Tuéni, analyste chez

Saxo Banque.

Les Etats-Unis ont enregistré 941 morts supplémentaires liées au coronavirus dans les dernières 24 heures, portant à 113.774 le nombre de décès dans le pays, selon le comptage jeudi de l'université Johns Hopkins. La hausse du nombre d'hospitalisations dans plusieurs Etats, dont le Texas et la Caroline du Nord, fait craindre une deuxième vague qui ferait encore plus de dégâts et viendrait ralentir la lente reprise économique.

Outre l'Amérique latine, la pandémie s'accélère aussi en Afrique. "Il a fallu 98 jours pour atteindre la barre des 100.000 cas et 18 seulement pour franchir celle des 200.000" atteinte dès mardi, a souligné jeudi le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

"Même si ces cas enregistrés en Afrique représentent moins de 3% du total mondial, il est clair que la pandémie s'accélère" sur le continent, a-t-elle ajouté.

Dans le monde, le Covid-19 a fait plus de 417.000 morts, et infecté plus de 7,4 millions de personnes. Des chiffres officiels sans doute largement inférieurs à la réalité, selon la communauté scientifique.

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché. Le cap des 2 millions de personnes infectées a été franchi et le pays continue à enregistrer autour de 20.000 nouveaux cas chaque jour.

Le pays comptabilise 113.209 décès. Suivent le Royaume-Uni avec 41.279 morts, le Brésil (40.919), l'Italie (34.167) et la France (29.346).

Mais en Europe, où les nouvelles hospitalisations et les chiffres des décès sont en chute libre, Bruxelles a préconisé la levée de toutes les restrictions de voyage au sein de l'Union européenne et de l'espace Schengen dès le 15 juin, et la réouverture des frontières extérieures de l'UE dès le 1er juillet aux voyageurs des Balkans occidentaux.

La Commission s'est aussi prononcée pour une réouverture "partielle et progressive" des frontières extérieures de l'UE et de l'espace Schengen après le 30 juin. Le dernier mot sur les frontières appartient toutefois aux Etats.

Le déconfinement se poursuit sur le Vieux Continent. En Espagne, un des pays les plus touchés par la pandémie (plus de 27.000 morts), le Championnat de football a repris jeudi, après trois mois d'interruption, avec un derby de Séville à huis clos, dans un contexte de haute vigilance sanitaire.

L'économie américaine va connaître une récession de 6,5% cette année, selon les nouvelles estimations de la Banque centrale (Fed) publiées mercredi.

Au niveau mondial, la récession sera d'au moins 6%, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Dans la course pour la mise au point d'un vaccin, à laquelle participent universités et laboratoires du monde entier, les grandes manœuvres se poursuivent.

L'Etat brésilien de Sao Paulo a annoncé la signature d'un accord avec le laboratoire chinois Sinovac Biotech pour la production d'un vaccin, qui sera testé auprès de 9.000 volontaires dès juillet.

let.

"Les études montrent que ce vaccin pourrait être distribué d'ici juin 2021" si les essais s'avèrent concluants, a assuré le gouverneur de Sao Paulo, Joao Doria.

Aux Etats-Unis, la société de biotech Moderna a annoncé que son vaccin expérimental, cofinancé par le gouvernement américain, entrera dans la troisième et dernière phase des essais cliniques en juillet sur 30.000 volontaires.

Moderna et l'université d'Oxford, qui a aussi lancé un essai à grande échelle sur 10.000 volontaires et attend des premiers résultats en septembre, sont parties parmi les tout premiers dans la course mondiale au vaccin.

## Pas de recours possible en cas de contamination au Covid dans les meetings de Trump

Les partisans de Donald Trump se rendant à ses prochains meetings doivent s'engager à ne pas poursuivre en justice l'équipe de campagne du président républicain en cas de contamination par le nouveau coronavirus.

Le milliardaire new-yorkais a annoncé mercredi une reprise des meetings de campagne dans quatre Etats (Oklahoma, Floride, Arizona et Caroline du Nord), malgré la pandémie de coronavirus qui continue d'y sévir.

En Floride, Arizona et Caroline du Nord, le nombre de contaminations enregistrées est même reparti à la hausse. L'ensemble du pays a perdu 113.000 vies à cause du Covid et plus de deux millions de cas y ont été enregistrés.

Mais sur le site internet de la campagne de Donald Trump, ses partisans doivent signer une décharge de responsabilité pour s'inscrire à ces événements.

"En appuyant sur le bouton d'inscription en bas, vous acceptez qu'il existe un risque d'exposition au Covid-19 dans chaque endroit public où se trouvent d'autres personnes. En participant à ce meeting, vous et les invités présents assumez tous les risques liés au Covid-19", est-il écrit sur la page du meeting qui aura lieu dans l'Oklahoma le vendredi 19 juin.

Il leur est également demandé de ne pas faire porter la responsabilité d'une possible contamination à un membre ou affilié de la campagne de réélection du milliardaire.

Aucune mention du port du masque n'est faite.

L'annonce d'un meeting à Tulsa, dans l'Oklahoma, le 19 juin a immédiatement créé la polémique dans un pays bouleversé par la mort de George Floyd et en plein examen de conscience sur la question du racisme.

Tulsa a été le lieu d'un massacre raciste en 1921 quand une foule de Blancs avait tué des centaines d'Afro-Américains dans un quartier noir et prospère de la ville.

De plus, la date choisie ("Juneteenth" en anglais) correspond au "jour de la Liberté" célébrant l'abolition de l'esclavage au Texas le 19 juin 1865.

Une décision que Kamala Harris, sénatrice de Californie qui pourrait devenir la colistière de l'adversaire démocrate de M. Trump, Joe Biden, a qualifié de "fête" organisée par le président pour les suprémacistes blancs.

La Maison Blanche a répondu jeudi en expliquant que "Juneteenth" était "un jour important" pour M. Trump et que ce dernier voulait en profiter pour "partager les progrès faits" pour les Noirs américains.

Joe Biden n'a pour l'instant pas annoncé de reprise des meetings de campagne.

# L'économie américaine redoute une deuxième vague de contaminations



La résurgence de cas de Covid-19 dans plusieurs régions des Etats-Unis fait craindre une deuxième vague bien plus dommageable qui viendrait ralentir la lente reprise économique au moment même où l'emploi reprend quelques couleurs.

La crainte d'une deuxième vague fait trembler entrepreneurs et investisseurs, mais "nous ne pouvons pas fermer l'économie de nouveau", a prévenu le secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin, interrogé sur la chaîne CNBC.

"Je pense que nous avons appris que si vous arrêtez l'économie, vous créez plus de dégâts", a-t-il ajouté, évoquant les "dommages économiques" mais aussi les difficultés sur le plan médical, "et tout le reste".

L'économie américaine est en récession depuis février, conséquence directe des mesures de confinement et de la mise à l'arrêt de pans entiers de secteurs économiques.

Steven Mnuchin a assuré que la capacité de tests et des hôpitaux était désormais suffisante pour éviter un nouveau confinement.

Après avoir atteint un plateau, les Etats-

Unis, qui ont enregistré plus de 113.000 décès, font face à une hausse des cas recensés dans plusieurs Etats dont l'activité a redémarré dès le mois d'avril.

Au Texas et en Caroline du Nord, il y a actuellement plus de malades du Covid-19 hospitalisés qu'il y a un mois. L'Arizona, la Floride ou la Californie montrent aussi des signes inquiétants.

Ces mauvaises nouvelles faisaient dégringoler Wall Street. Son indice vedette le Dow Jones cédait 5,45% vers 17H40 GMT.

Cette résurgence du nombre de malades pourrait contrarier la lente reprise économique entamée par les Etats-Unis en mettant à mal un élément clé: la confiance.

En cas de deuxième vague, "vous pourriez constater une perte de confiance du public dans des secteurs de l'économie déjà lents à se rétablir. Cela pourrait nuire à la reprise même si vous n'avez pas de pandémie au niveau national, juste une série de pandémies locales", a souligné mercredi le président de la Réserve fédérale américaine (Fed) Jerome Powell.

La Fed s'attend à une chute du produit in-

térieur brut de 6,5% en 2020, avant un fort rebond de 5% en 2021 et une croissance plus modeste (3,5%) l'année suivante. En décembre, elle prévoyait une croissance de 2% cette année et de 1,9% l'an prochain.

"La Réserve fédérale se trompe si souvent. (...) Nous aurons un très bon troisième trimestre, un excellent quatrième trimestre et l'une de nos meilleures années en 2021", a tweeté jeudi matin le président Donald Trump, renouant avec ses critiques envers la Fed, dont il est cotumier.

Son conseiller économique Larry Kudlow a de son côté conseillé à Jerome Powell de sourire plus et de faire montre d'"un peu plus d'optimisme".

"Je vais lui parler et nous ferons un peu de media training", a-t-il ironisé sur la chaîne Fox Business.

Il juge par ailleurs nécessaire de "mettre sur pied autant d'aides budgétaires que possible pour l'avenir, afin que nous puissions revenir là où nous étions l'hiver dernier", lorsque la première économie du monde affichait une santé de fer.

La situation s'améliore doucement sur le front de l'emploi. Les inscriptions au chômage ne cessent de reculer, chaque semaine, depuis le record historique de 6,8 millions de demandes enregistré fin mars.

Mais le nombre de chômeurs reste exceptionnellement élevé, et la semaine passée, ce sont un peu plus de 1,5 million d'Américains qui ont pointé au chômage, un niveau toujours sept fois plus élevé qu'avant la crise, selon les chiffres publiés jeudi par le département du Travail.

Le nombre de personnes indemnisées est également en légère baisse, 20,9 millions de personnes touchaient une allocation chômage au cours de la dernière semaine de mai.

La situation "avance dans la bonne direction, mais lentement. Le choc de la pandémie de coronavirus sur le marché du travail persiste", ont relevé les analystes de Barclays dans une note.

Selon la Fed, le taux de chômage sera de 9,3% en 2020, puis reculera lentement, à 6,5% en 2021 et à 5,5% en 2022. Soit près du double de son niveau d'avant la pandémie.

## Des enseignants sur les routes pour les Indonésiens privés d'école

Henrikus Suroto ne veut pas que ses élèves soient privés d'éducation à cause de la pandémie qui a forcé l'Indonésie à fermer ses écoles. Chaque semaine, l'enseignant prend sa moto pour se rendre dans leur village isolé de Kenalan.

Il parcourt des chemins tortueux de montagne pour donner des cours chez des familles de paysans pauvres du centre de l'île de Java, où la classe en ligne n'est pas une option faute d'accès à internet.

"Personne ne m'y contraint, mais quelque chose en moi me dit que je dois le faire", explique l'homme de 57 ans à l'AFP.

Il dit se sentir "un peu coupable" de désobéir aux instructions officielles qui préconisent les cours en ligne et interdisent la classe en face à face. "Mais la réalité, c'est que ce n'est pas facile".

"La seule solution est d'être aux côtés des élèves et de faire de l'enseignement en porte à porte".

De nombreux autres enseignants sont aussi partis sur les routes, bravant le virus et parfois des pluies torrentielles et des chemins boueux, pour apporter leur enseignement à domicile aux

quatre coins de l'archipel d'Asie du Sud-Est.

Un tiers des quelque 260 millions d'Indonésiens n'ont pas accès à l'internet et certains villages n'ont pas encore d'électricité.

Au total, près de 70 millions d'enfants et de jeunes sont contraints de rester à la maison depuis la fermeture des écoles et des établissements supérieurs en mars pour éviter la propagation du virus.

Avan Fathurrahman, un maître d'école primaire, visite jusqu'à 11 élèves par jour sur l'île de Madura, à l'est de Java et a décrit son expérience dans des publications sur Facebook très partagées.

Il reconnaît craindre parfois de tomber malade. "Mais l'appel de l'enseignement est plus fort". "Je ne pourrais pas rester chez moi en sachant que mes élèves ne peuvent pas étudier correctement".

Le gouvernement a aussi mis en place des programmes éducatifs à la télévision nationale, et dans certaines régions, à la radio.

Le ministre de l'Éducation, Nadiem Makarim, l'un des fondateurs de la start-up indonésienne Gojek, reconnaît que l'enseignement à distance représente un défi. Il s'est même étonné

publiquement du nombre d'Indonésiens ruraux qui n'avaient pas accès à internet.

"Nous devons nous appuyer sur les enseignants qui se mobilisent pour faire de l'enseignement à domicile", a-t-il reconnu le mois dernier.

"Du point de vue des infrastructures, l'Indonésie n'est pas vraiment prête pour l'enseignement à distance", renchérit Christina Kristiyani, experte de l'éducation à l'Université Sanata Dharma University.

Et "même s'il était possible d'étudier en visioconférence, cela coûterait trop cher dans les zones rurales".

De nombreuses familles doivent de plus jongler entre des emplois souvent peu payés et la garde des enfants.

"Tout ce que je peux faire, c'est dire aux enfants d'étudier, je ne peux pas les aider comme un enseignant peut le faire", explique Orlin Giri, une mère de famille dans l'une des régions les plus pauvres du pays, les petites îles de la Sonde orientales. "Et nous n'avons pas assez d'argent pour un abonnement à internet".

Une situation qui se retrouve partout, note Fina, enseignante sur l'île de Bornéo : "De nombreux parents n'ont étudié que jusqu'en primaire

ou au secondaire, et certains ne sont jamais allés à l'école".

Les autorités n'ont pas annoncé de date de reprise des écoles alors que des épidémiologistes avertissent que l'épidémie n'a pas encore atteint son pic dans le pays.

Officiellement, l'Indonésie compte plus de 35.000 personnes infectées par le coronavirus, et 2.000 morts imputées au Covid-19. Mais les scientifiques estiment que ces statistiques sont très sous-estimées.

L'association des pédiatres indonésiens a averti que le Covid-19 pourrait être plus dangereux qu'ailleurs pour les enfants en Indonésie : 18% des moins de 5 ans souffrent de malnutrition et près de la moitié des patients infectés par la dengue sont des enfants, ce qui contribue à affaiblir leurs défenses immunitaires.

En avril, une petite fille de 11 ans, qui était infectée par la dengue, a succombé au Covid-19.

Mais les enfants, eux, ont hâte que les écoles rouvrent.

"Je m'ennuie à la maison, l'école me manque, mes amis et mes professeurs aussi", confie Gratia Ratna Febriani, une élève du village de Kenalan.

# Les fractures en notre humanité

## Horizons



**L**a crise de Covid-19 est un puissant révélateur de l'impasse dans laquelle le monde se trouve. C'est la crise d'un modèle autoritaire qui a organisé le monde du haut de la violence de ses certitudes. Mais, la brutalité du choc est telle que l'effet catharsis s'est imposé de lui-même. On ne peut plus penser de la même manière dans tous les cas.

Les humanités avaient beaucoup perdu de leur élan critique avec leurs certitudes scolaires, mais voilà que brusquement s'y ajoute un vertige tragique qu'on peine à énoncer rationnellement. Un événement tragique est survenu brutalement pour révéler au monde sa propre tragédie. En 9 minutes d'une insoutenable violence, la mise à mort de George Floyd en plein jour, a sonné la fin des illusions de liberté d'un modèle social fondamentalement injuste.

Par une insoutenable ironie, le Covid-19 a subi une nouvelle mutation en arborant les habits d'un policier étouffant un homme comme l'ultime tocade du toréro dans l'arène du premier nouveau monde nommé Amérique.

Le symbolisme est fort : c'est au pays de la liberté que la main de la loi a crucifié l'humanité en plein jour. Ce geste insensé du policier agenouillé sur la gorge d'un homme ligoté et déjà à terre, restera l'icône tragique d'une humanité couchée et meurtrie qu'il nous faut relever.

On ne relèvera jamais assez le grand format de l'image de la mort de George Floyd. C'est un homme noir qui était à terre, mais la main et le genou du meurtrier étaient caucasiens comme le cordon de sécurité qui protégeait son forfait. Mais, l'image se complétait magnifiquement par la couleur arc-en-ciel de l'indignation. C'est l'humain debout qui faisait face impuissant devant la bête immonde du racisme. On connaît l'histoire des millions de George Floyd de par le monde depuis des siècles, mais on sait aussi l'horizon que trace cette tragédie d'un jour.

Dans la frénésie du combat sanitaire, on a identifié les signes cliniques d'une nouvelle maladie, son temps d'incubation et son protocole de traitement. Mais, on a largement oublié les signes tragiques qui l'ont annoncée et accompagnée. On n'a pas encore fini de gloser sur la souche de la maladie, ce point oméga de l'espace du monde où le virus serait né et répandu sur un monde pris de court.

Mais, à y regarder de plus près, le virus était là et bien là dans les interstices des moult fractures de notre temps :

- La fracture écologique,
- La fracture sociale,
- La fracture territoriale et démocratique,
- La fracture professionnelle,
- et la béante fracture économique et financière.

Pourtant, chacune de ces fractures avait ses signes tragiques, son timing de longue durée et ses protocoles prescriptivistes. Rien n'y fit.

Les protocoles de Kyoto à Paris peinaient toujours à trouver ne serait-ce qu'un diagnostic consensuel sur le réchauffement climatique et le niveau de CO<sub>2</sub>, la disparition des abeilles, la destruction des forêts et le corollaire de la sortie forcée de la faune de son habitat naturel, la fonte des glaciers avec le relèvement du niveau de la mer, les tempêtes et tsunamis.

L'éruption des gilets jaunes, après le printemps arabe et la poussée populiste, a fini de révéler la profondeur d'un désarroi social que les Grenelle, fora civils, Town-hall meetings, et manifestations populaires, n'ont point estompé.

De la Cité grecque à la City de Londres, l'espace démocratique s'est toujours enfermé dans une périphérisation des démunis par la citoyenneté, le cens ou la couleur de la peau. Une géométrie de l'exclusion a toujours distribué l'espace entre un cœur institutionnel, politique et financier et des nœuds désurbanisés comme réserves de main-d'œuvre, ou de suffrage. Les bidonvilles, la marginalisation des banlieues et

le dépérissement des campagnes en sont les témoins les plus visibles.

La religion censée réconcilier le cœur des hommes et la divine miséricorde, est devenue le vecteur le plus radical de l'exclusion et du soupçon. Il suffit de voir comment on voyage, comment les aéroports sont devenus des bunkers et des zones de tri au faciès. La drogue et l'argent sale y passent plus facilement que la foi intense que l'on cache dans un cœur, mais que l'onomastique trahit.

Le maintien de la pauvreté dans des sociétés d'abondance, le surendettement des pays pauvres, les pirogues du désespoir en Méditerranée, la précarité de l'emploi et la crise des systèmes de santé et d'éducation traduisent depuis des siècles le prix insoutenable de l'opulence d'un système qui portait la liberté et la fraternité universelle en bandoulière.

Aucune des promesses de la Renaissance, des lumières ou de la mondialisation ne s'est réalisée pour les majorités sociologiques. Au contraire, on entretient une guerre devenue impossible en maintenant l'horizon de la terreur. La liberté est réservée surtout aux marchandises et aux algorithmes. Pourtant, on voyait couvrir tous ces virus du chaos organisé.

Les causes connues contre les ennemis identifiés avaient nourri les humanités de ce face-à-face millénaire entre la raison et l'obscurantisme. On savait toujours, on expliquait toujours par le mythe, le logos ou la question. Mais, ce printemps du vertige ouvre nécessairement l'horizon d'une refondation des humanités sur les réponses inter-épistémiques. Ici, toutes les sourdes réponses des âges et des peuples deviennent massivement audibles pour tous.

La raison n'était point du bon bord. Le sublime, le beau, le juste et le bon que le marché et l'hégémonie politique avaient occultés depuis des siècles, ont brusquement bousculé les certitudes de l'Occident tétanisé de frayeur. Le réveil est dur et il faut se relever avec

►► un horizon radical et différent.

On le pressentait depuis « l'aventure ambiguë » de Cheikh Hamidou Kane. On le savait depuis Cheikh Anta Diop que l'Afrique était l'enfance du monde où l'humanité a été inventée. Mais, en ce jour, le Covid-19 nous offre l'occasion unique pour inventer notre propre futur avec l'audace de refonder une humanité plurielle.

Le monde a trop vécu sur des déséquilibres majeurs entretenus par des hégémonies politiques. Malgré le plan Marshall, la décolonisation et l'ordre de Bretton Woods, la majorité des pays du monde étaient restés dans la spirale du sous-développement, à l'exception notable des pays de l'axe du refus de l'alignement.

Le coronavirus est un puissant révélateur qui a produit une secousse aussi forte qui met à nu des déséquilibres aussi criards. Dans un monde globalisé où le surendettement, l'ignorance et la précarité restent le lot de beaucoup de populations, de nombreux pays qui avaient l'ivresse de la puissance se sont retrouvés en face d'une évidente impuissance à satisfaire les promesses élémentaires de leurs systèmes politiques.

Regardez comment les libertés sont suspendues, les droits fondamentaux à la santé, à l'éducation et à la circulation sont confinés et toutes les juridictions sont devenues des juridictions d'exception. Ces bouleversements sans précédent ont montré au grand jour l'impasse des trajectoires inspirées du libéralisme triomphant. Paul Valéry l'avait annoncé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Mais, Canetti donnera l'alerte la plus lucide et la plus radicale quand il annonçait dans ses aphorismes la sortie de la réalité. Les pays africains, pour la plupart d'entre eux, lorsqu'ils ont suivi le modèle européen par mimétisme ou par trahison, sont simplement sortis du réel. Ils ont suivi l'illusion de la croissance transmise, ils ont suivi les mirages de l'assimilation culturelle et ils sont surtout tombés dans les abysses de la financiarisation de leur économie.

Samir Amin s'est époumoné des décennies à dire « stop », à sonner le hola pour arrêter la marche sur les chemins perdus du développement et leurs impasses. Le Covid-19 a révélé la tragédie de « l'homme aux écus » et les apories du mimétisme culturel post-colonial.

Comment nos pays sont sortis du réel sous le giron colonial et post-colonial ? Le processus est passé par 11 séquences fatidiques.

1. L'ensemble du processus était une greffe externe des formes modulaires des institutions modernes et des procédures externes. Mais, cette greffe ne réussit jamais. De 1918 à 1945, un simple discours sur le développement, de simples vœux pieux n'ont jamais survécu à un intérêt économique unilatéral. Les temps de guerre ont créé un développement par défaut et ont révélé un sentiment de solidarité impériale dont certains modernistes feront écho et essayeront de réaliser après la Seconde Guerre mondiale.

2. Trois siècles d'histoire post-atlantique ont produit un échec massif du leadership local, compromis dans une économie violente ou corrompue qui a écarté toute voie possible d'un développement sui generis. L'aristocratie légitimiste s'est engagée pendant tout le

XIXe siècle dans un héroïsme suicidaire plutôt qu'un engagement rationnel dans la production, le commerce et l'administration développementaliste. Les pays africains ont traversé tout ce siècle glorieux sans aucune tentative de politique de développement dans leur agenda ; les élites post-coloniales suivront paresseusement l'horizon de l'Europe.

3. Le système colonial reposait sur une cohésion incomplète de ses groupes hégémoniques. Le provincialisme, le sectarisme et l'esprit de coterie familiale étaient la mode en France tandis que la Grande-Bretagne connaissait un compromis historique entre l'aristocratie des propriétaires et les nouvelles élites urbaines. Par conséquent, une politique coloniale cohérente était quasi impossible. Même au sein de la colonie, le manque de cohésion de l'Etat se révélait dans l'affrontement permanent entre le Parlement, le colonat, le pouvoir métropolitain et l'administration locale.

4. Les administrateurs et les colons dans une continuité notable ont défini une exception outre-mer dans la marche des pays colonisés, pour légitimer l'absence de normalisation des institutions. C'est le sens même du maintien des pratiques fiscales, des juridictions d'exception et des entreprises parasites que seuls les critères de rentabilité immédiate pouvaient justifier. Le retard de l'industrialisation a provoqué une dérive dans l'industrie fiscale sur l'opium, le sel, l'alcool ou le tabac.

5. Répression, marginalisation, travail obligatoire ; mépris culturel ; juridiction d'exception ; provincialisme, abus fiscaux ; la privation de la terre était, en effet, les illusions d'empire que tous les esprits rationnels avaient tendance à rejeter.

6. Le simple parallèle dans la conjoncture entre la France, l'Indochine et l'Afrique de l'Ouest révèle la différence évidente entre l'expansion des salaires en France et les troubles sociaux et les famines coloniales en 1904, 1912

et 1914. Comment du reste un développement conjoncturel en France pourrait aller de pair avec un sous-développement structurel pour ses colonies ?

7. Comment un système qui, au lieu de stimuler la production et la consommation locales, pouvait-il réussir en s'appuyant sur un flux externe permanent de ressources pour payer une productivité importée déjà réalisée à l'extérieur du pays ?

8. La France a montré dans ses colonies des traits très arriérés du capitalisme sur la gestion d'une main-d'œuvre industrielle fragmentée et rare. Les colonies françaises étaient obligées d'adopter une forme obligatoire de gestion du travail. Aucune politique économique n'a jamais été mise en œuvre dans la veine industrielle moderne de 1914 à 1945.

9. Les entreprises familiales et les petites entreprises étaient toujours la règle en France. La grande entreprise impliquée dans la production, le transport et la finance avait pris les devants en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, alors que la France, elle, semblait demeurer dans les derniers wagons en Europe.

10. Dans la situation coloniale française, nous assistons à la réduction d'une société avec ses propres dynamiques sociales et ses propres processus en un ensemble de parias et de dépendants faits pour payer des impôts et subir la répression. Il n'y a pas de place pour un entrepreneur local désireux de favoriser la production. La France coloniale s'est appuyée sur les forces traditionnelles comme les familles royales déchues ou les seigneurs de la guerre repentis pour mettre en œuvre sa politique.

11. Enfin, le colonialisme a empilé une série d'impasses économiques pour la population locale : changer leurs modes de production traditionnels sans investir dans l'industrie moderne et le développement d'un marché local. L'économie coloniale française a égale-

ment gardé le péché originel du parasitisme qui garantissait le profit des secteurs du commerce, de l'alimentation et du textile. Ces secteurs ont permis un sous-investissement qui a ensuite reporté son nécessaire adaptation à une économie mondiale concurrente menée par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

On avait défini l'Etat moderne en Afrique en énumérant formellement ses attributs de souveraineté. On avait proclamé son avènement par un acte solennel des années 60 inaugurant l'indépendance et l'accession à la souveraineté internationale. On avait négocié en son nom ; on avait gouverné en son nom et on avait légiféré en son nom. Mais, il s'est avéré beaucoup plus que l'avènement d'un ordre nouveau, d'un basculement dans l'univers virtuel du prescriptivisme économique et du formalisme juridique.

Entre le prescriptivisme des accords de coopération et les modèles macroéconomiques des institutions de Bretton Woods, en passant par le romantisme économique néolibéral ou marxiste, les pouvoirs et les institutions ont pris depuis des décennies le détournement de l'analyse économique et du normativisme juridique. Brusquement en 1960, sans crier gare, nos pays sont sortis de la réalité : celle des procédures indigènes de pouvoir, celle des groupes sociaux et des producteurs, celle des cultures et identités collectives sui generis.

Alors, comme l'ange Clio de Benjamin ressuscitant les morts, nous sommes l'Afrique de choisir des modèles alternatifs et réinventer l'humain et vivre autrement.

Un monde nouveau est en incubation dans cette pandémie, il annonce la symphonie de toutes les réponses d'une humanité retrouvée.

**Par Pr Mamadou Fall**

*Rapporteur général de « Histoire générale du Sénégal »*

*Article paru sur les colonnes de notre*



## Portrait



## Cyril Lignac, le chef qui a donné le goût de cuisiner à la maison

On n'a jamais autant cuisiné à la maison, en France, que pendant le confinement. Et pour beaucoup, ces exploits gastronomiques sont associés à Cyril Lignac qui a montré en direct à la télé que tout le monde pouvait y arriver.

"Tous en cuisine", émission quotidienne sur la chaîne M6 lancée au début du confinement, prend fin vendredi,

mais le livre "Fait maison N1" (Marti-nière) de 45 recettes à base de produits qu'on "trouve en bas de chez soi" et sublimes grâce aux astuces du chef sort en librairie jeudi.

Depuis sa cuisine personnelle à Paris, Cyril Lignac, 42 ans et 2,3 millions d'abonnés sur Instagram, prépare en prime-time le dîner en duplex avec des familles à travers la France et des célébrités.

Les champions du monde de football Olivier Giroud et Adil Rami ou l'entraîneur Raymond Domenech, le boxeur Tony Yoka, la mannequin Estelle Lefébure, l'ex-miss France Sylvie Tellier, l'acteur Franck Dubosc, la chanteuse Lara Fabian ou l'animatrice Cristina Cordula ont tant bien que mal ciselé des oignons, frit des nems, cuit du caramel ou battu des oeufs jusqu'à l'obtention d'un "bec d'oiseau" devant 2 millions de téléspectateurs.

"Aujourd'hui ce n'est pas le chef qui parle, c'est Cyril qui comme tous les Français confinés descend faire ses courses en bas", assurait le chef à l'AFP le 24 mars, le jour du lancement de "Tous en cuisine".

"C'est génial, c'est un nouvel exercice pour moi. D'habitude, je fais à manger à la maison une fois par se-

maine, puisque je suis toujours au restaurant ou en déplacement et le week-end je mange dans des restaurants ou chez les copains", confiait-il.

Parfois chaotique, avec des coupures de son ou d'électricité, mais toujours teintée de bonne humeur, juste avant les bilans quotidiens du coronavirus, l'émission a séduit, y compris parmi les chefs étoilés.

Cela n'a pourtant pas été toujours le cas pour Cyril Lignac, chef parmi l'un des préférés des Français, ancien compagnon de l'actrice Sophie Marceau et qui avait conseillé le célèbre dessin animé culte "Ratatouille", dont la légitimité a parfois été contestée.

Dans une biographie, le chef a raconté avoir fait face au mépris de la part de certains confrères à ses débuts parce qu'il a été l'un des premiers à oser la télévison, avant que la profession ne devienne très médiatisée.

Les choses ont changé: le chef parisien David Toutain, deux étoiles Michelin, raconte à l'AFP avoir envoyé "des messages à Cyril Lignac pour lui dire que c'était super ce qu'il faisait". "J'ai dit bravo, j'ai adoré ce côté hyper positif, un moment de plaisir, je trouve ça merveilleusement bien!", ajoute celui qui évitait pourtant au maximum les infos à

la télé et les réseaux sociaux pendant son confinement en Normandie.

Même son de cloche chez Simone Zanoni: "Je l'apprécie énormément, on échange ensemble. Il fait pour le grand public, il est flexible", dit à l'AFP le chef italien, très actif sur Instagram où il montre des recettes dignes de son restaurant 1 étoile dans un palace parisien, avec des ingrédients très précis - à l'opposé de Lignac qui autorise à mettre "ce qui vous fait plaisir" ou ce que vous trouvez dans votre placard.

Les recettes sont simplifiées chez Lignac, mais l'esprit et les techniques y sont comme terminer la cuisson des pâtes dans la sauce ou faire tourner les spaghetti à l'aide d'une pince dans une louche pour une jolie présentation.

Avec ses récurrents "comme ça", "allez" et "vous m'en direz des nouvelles!", il a montré que les "cordons bleus", les crêpes au jambon ou le ketchup maison sont faciles à faire et qu'un aérien biscuit roulé aux fraises chantilly est l'affaire de moins de 30 minutes avec torchon mouillé.

"Quand c'est fait maison, des choses simples deviennent très bonnes. J'aimerais qu'on retrouve à la sortie de cette crise le plaisir et la fierté d'avoir cuisiné soi-même", assure le chef.



J'aimerais qu'on retrouve à la sortie de cette crise le plaisir et la fierté d'avoir cuisiné soi-même

1,3 million de Qx de blé tendre collectés depuis la mi-mai

La production de blé tendre collectée depuis le 15 mai dernier s'est élevée à 1,3 million de quintaux (Qx), soit 30% de l'objectif à la date d'aujourd'hui, a annoncé, mercredi, le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts.

L'approvisionnement du marché en céréales et légumineuses est largement assuré grâce aux différentes mesures prises par le ministère en partenariat avec l'ensemble des organisations professionnelles aussi bien au niveau de la production nationale de céréales, de la commercialisation, des importations, que de la transformation industrielle et distribution, indique un communiqué du ministère.

Ainsi, rapporte la MAP, les niveaux de stock enregistrés à fin mai 2020 permettent de couvrir 5 mois des besoins nationaux pour le blé tendre et jusqu'à 4 mois pour le blé dur, ajoute la même source, notant que les stocks sont maintenus à ces niveaux en permanence, conformément aux mesures instaurées depuis le début de l'état d'urgence sanitaire.

Concernant la fabrication de la farine, après une intense activité d'écrasement pour répondre à la hausse de la demande des ménages en mars et avril derniers, les niveaux d'écrasement reviennent progressivement aux cadences habituelles, assurant ainsi l'approvisionnement régulier de l'ensemble des points de vente. Et de rappeler que l'ensemble des organismes stockeurs, minoteries et coopératives agricoles se sont mobilisés et engagés pour collecter la production nationale et assurer sa commercialisation dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, le programme de distribution d'orge, mis en place par le ministère de l'Agriculture en soutien aux éleveurs pour faire face aux effets de la sécheresse, depuis le début de l'année à des prix subventionnés, se déroule selon le programme prévisionnel arrêté, fait savoir le communiqué.

En effet, après une première tranche lancée au premier trimestre de l'année, une deuxième tranche d'une quantité totale de 2.764.300 qx a été mise à la disposition des éleveurs à partir de mars dans les centres de relais de proximité relevant des différentes provinces. Son exécution se déroule dans de bonnes conditions, atteignant un taux de 75% de distribution au profit des éleveurs, assure le ministère.

Une troisième tranche de 2.850.000 qx vient d'être engagée pour couvrir la période estivale. Par ailleurs, à partir du 15 juin, l'opération sera renforcée en doublant la dotation attribuée à chaque éleveur.

Ces opérations bénéficient d'un suivi rapproché et d'un encadrement sur le terrain par les services régionaux du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, ceux de l'Office national du conseil agricole (ONCA) et ceux de l'Office national interprofessionnel des céréales et légumineuses (ONICL), conclut le communiqué.

## La production mondiale de lait et de céréales se révèle résiliente face à la crise pandémique



En raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19), les marchés mondiaux des produits alimentaires devraient demeurer dans l'incertitude pour plusieurs mois encore, a prévenu l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans un récent rapport intitulé « Perspectives de l'alimentation ».

Malgré les perturbations causées par la crise sanitaire sur les marchés mondiaux, il apparaît toutefois que, « d'un point de vue mondial, les marchés des produits de l'agriculture se montrent plus résilients que d'autres secteurs face à la pandémie », a constaté le directeur de la Division du commerce et des marchés de la FAO, Boubaker Ben-Belhassen, invitant néanmoins à la vigilance.

C'est le cas du lait dont la production mondiale pourrait même connaître une hausse de 0,8% en 2020, selon les prévisions de la FAO qui prévient néanmoins que « les exportations mondiales des produits laitiers devraient subir une contraction de 4%, et la demande d'importations connaître des difficultés ».

Comme pour le lait, les premières prévisions des marchés mondiaux pour les céréales sur la période 2020/21 font état d'une situation confortable pour l'offre et la demande.

En dépit des incertitudes liées à la pandémie, l'organisation table sur un accroissement de la production mondiale de céréales en 2020 qui « pourrait dépasser de 2,6% le

niveau record de l'année dernière », a estimé l'agence onusienne.

Toujours selon les prévisions de l'organisation, « le commerce mondial de céréales en 2020/21 devrait atteindre les 433 millions de tonnes, soit une augmentation de 2,2% (9,4 millions de tonnes) par rapport à 2019/20 ».

Stimulée par une croissance attendue dans le commerce des principales céréales, la hausse attendue de ce produit alimentaire représenterait un nouveau record, selon la FAO.

Concernant le reste des produits alimentaires, il ressort des prévisions de l'agence onusienne qu'ils verront en revanche leur production baisser au cours de la période

2020/21.

Ainsi, « la production totale de viande dans le monde devrait diminuer de 1,7% en 2020, à cause des maladies animales, des perturbations sur les marchés dues au Covid-19, et des effets persistants des sécheresses », a-t-elle annoncé dans un communiqué soulignant toutefois que le commerce international de cette denrée devrait enregistrer une croissance modérée mais nettement plus lente qu'en 2019.

Comme l'a souligné la FAO de même source, rappelons que « les cours internationaux de la viande ont chuté de 8,6% depuis janvier 2020 - avec une baisse record pour la viande ovine, suivie par la volaille, le porc et les viandes bovines ».

Précisons que ce repli est attribué aux effets des mesures de lutte anti-Covid-19, à la forte baisse de la demande mondiale d'importations et à d'importants volumes inventés de viande.

Concernant le poisson, les données analysées montrent que les marchés des produits de la pêche continueront à subir les effets de la pandémie de Covid-19 tout au long de l'année en cours.

Les produits frais et les espèces couramment utilisées dans la restauration seront particulièrement touchés par la crise, d'après l'agence relevant que la pandémie devrait affaiblir tout particulièrement la production de crevettes et de saumon.

Dans son rapport, la FAO a en

outre fait remarquer que « la demande mondiale de crevettes fraîches et surgelées a enregistré une forte baisse tandis que pour la demande de saumon, une baisse d'au moins 15% est prévue en 2020 ».

S'agissant du sucre, il ressort des prévisions que sa production mondiale en 2019-2020 devrait accuser une baisse « pour la deuxième année consécutive et descendre en dessous du niveau de la consommation mondiale qui avait été prévu ».

Si l'on en croit l'organisation, le commerce du sucre devrait connaître une croissance au cours de la même période qui serait soutenue par des prix bas et par la reconstruction des stocks dans certains pays traditionnellement importateurs, a-t-elle fait savoir relevant toutefois que les prévisions d'un déficit de la production mondiale de sucre pour la période 2019/20 n'ont pas fait grand-chose pour aider les cours internationaux du sucre en baisse depuis mi-2017.

Quant aux huiles végétales et produits dérivés, l'organisation rappelle que les dernières prévisions 2019/20 de la FAO faisaient état d'« une situation mondiale marquée par une baisse de l'offre et la demande, à cause d'une forte diminution de la production ».

Pour ce qui est des prévisions (provisaires) pour 2020/21, il apparaît que « l'offre pourrait rester trop faible par rapport à la demande », a prévenu la FAO

Alain Bouithy



Les marchés des produits alimentaires seront dans l'incertitude pour plusieurs mois encore, selon la FAO

## Hausse du chiffre d'affaires consolidé de l'ANP à fin mars

Le chiffre d'affaires consolidé de l'Agence nationale des ports (ANP) s'est établi à 574 millions de dirhams (MDH) à fin mars 2020, contre 490 MDH à la même période de 2019, soit une hausse de 17,2%.

Les investissements consolidés effectués par le Groupe ANP à cette date ont atteint un niveau de 181 MDH, contre 240 MDH au 31 mars 2019, indique l'Agence dans un communiqué sur ses indicateurs du premier trimestre 2020.

S'agissant de l'endettement du Groupe ANP, il s'est élevé à 6,02 milliards de dirhams (MMDH), fait savoir l'Agence, justifiant la variation de cet endettement par rapport à celui du 1er trimestre 2019 (2,809 MMDH) par deux emprunts obligataires d'un montant total de 3,4 MMDH dont 2,4 MMDH dans le cadre du mécanisme innovant de refinancement du nouveau port de Safi ainsi que la mobilisation par la société de gestion du port de Tanger Ville (SGPTV) d'un montant de 75 MDH.

En social, le chiffre d'affaires cumulé, à fin mars 2020, a atteint 537 MDH (+18,7%), tandis que les investissements

réalisés se sont établis à 177 MDH, en augmentation de 6,1% par rapport aux investissements relatifs à la même période de l'année 2019.

Le communiqué fait, en outre, savoir que l'activité des ports gérés par l'ANP a atteint un niveau de 23,4 millions de tonnes au 1er trimestre 2020, soit une augmentation de 7,3% par rapport au T1-2019, l'équivalent de 1,6 million de tonnes.

Au volet faits marquants, le communiqué souligne qu'en "cette période de crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19, les ports relevant de l'ANP ont assuré la continuité de leurs activités dans le strict respect des consignes de sécurité sanitaire".

Il rappelle, en outre, l'accostage au mois de février 2020 du 1er navire charbonnier au port de Safi Atlantique, la mise en service dans les ports d'un service en ligne relatif à la gestion électronique du bon à délivrer ainsi que des factures ANP destinées aux clients, et la participation de l'Agence à l'étude nationale sur la réalisation des objectifs de développement durable.

## Sothema réalise un chiffre d'affaires en hausse au premier trimestre

Le laboratoire pharmaceutique Sothema a réalisé un chiffre d'affaires de 506 millions de dirhams (MDH) au premier trimestre 2020, en hausse de 24% par rapport à la même période de l'exercice écoulé.

Cette croissance s'explique par une forte demande anticipée du marché face au contexte pandémique Covid-19, indique Sothema dans un communiqué sur ses résultats trimestriels. Le montant des investissements sur les trois premiers mois de 2020

s'élève à 3,2 MDH contre 3,9 MDH au T1-2019, soit une baisse de l'ordre de 19%, fait savoir la même source, ajoutant que le total des mobilisations à fin mars de l'année précédente a atteint 974,5 MDH. Par ailleurs, l'endettement net du groupe s'est situé à 117,2 MDH au T1-2020, en stagnation comparée avec la même période de l'exercice écoulé, souligne-t-on, notant toutefois que l'endettement à fin décembre 2019 a enregistré un niveau de 155,2 MDH.

# Le Maroc doit persister dans sa stratégie de connexion aux chaînes de valeur globales

La stratégie industrielle marocaine à la lumière des évolutions qui se profilent à l'échelle internationale a été au cœur d'une visioconférence organisée, récemment, par le Policy Center for the New South (PCNS) en partenariat avec EGE Alumni.

Intervenant lors de cette rencontre à distance tenue sous le thème "Quelle stratégie industrielle pour le Maroc de demain ?", Uri Dadush, Senior Fellow au PCNS, a indiqué que sur le long terme, les

effets de la crise de Covid-19 seraient de renforcer certaines tendances vers la mondialisation et des chaînes de valeur encore plus articulées, relevant que "même après le Covid-19, le Maroc doit persister dans sa stratégie de connexion aux chaînes de valeur globales, spécialement celles centrées en Europe, son partenaire le plus important et le plus proche, et bien entendu continuer à être le trait d'union entre l'Afrique et l'Europe".

Le Maroc doit persister dans sa politique d'internationalisation et de globalisation qui lui a donné d'énormes bénéfices, a-t-il soutenu, soulignant qu'en même temps "qu'on réfléchit à l'industrie et à comment se connecter à ces chaînes de valeur industrielles et traditionnelles, il ne faut pas perdre de vue qu'il y a un potentiel gigantesque en dehors de ce secteur traditionnel".

Il a, à cet égard, relevé que les grands gains en termes d'emplois dans le monde ne se forment plus dans les secteurs manufacturiers où les avancées technologiques sont évidentes, mais plutôt dans les

secteurs internationaux, comme le tourisme, le transport, l'agriculture et l'agro-industrie, rapporte la MAR.

De son côté, Noureddine El Aoufi, professeur de l'enseignement supérieur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales (FSJES) à l'Université Mohammed V de Rabat, a affirmé que le nouveau contexte impose de repenser beaucoup de paradigmes, dont le paradigme industriel.

"Pour moi, c'est le régime industriel dans ces fondements même qu'il faut changer. Il faut une nouvelle combinatoire des priorités définie autour des problèmes de santé, d'éducation, d'emploi, des services publics, d'innovation, de recherche et développement ... tout ce qu'on peut appeler aujourd'hui l'économie de la vie", a indiqué l'économiste.

De l'avis de M. El Aoufi, également membre de la Commission spéciale sur le modèle de développement, l'industrialisation doit être tirée par le développement et non par la croissance et doit être conçue, conduite, accompagnée et facilitée par l'Etat.

Pour sa part, Mohamed Bachiri, directeur général de la Somaca et vice-président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), a mis l'accent sur le "Made in Morocco", notant, dans ce sens, qu'il est très important pour le Maroc, dans le contexte actuel, de "développer une grande campagne de communication et de sensibilisation auprès des citoyens marocains pour leur faire connaître davantage les produits fabriqués au Maroc et rendre leur confiance dans ces produits".

Il faut aussi encourager la préférence nationale, notamment dans les marchés publics, et développer l'intégration locale en profondeur en allant jusqu'à la matière première et sa transformation, a-t-il poursuivi, appelant à "lier les subventions étatiques au Maroc à un niveau de sourcing local".

M. Bachiri s'est focalisé, en outre, sur l'importance de la recherche et développement technique et opérationnelle en lien avec les universités, les écoles d'ingénieurs et aussi avec les entreprises, préconisant la mise en place, dans chaque zone industrielle au Maroc,

d'un cluster dédié à la recherche et développement, ainsi qu'un crédit d'innovation au profit des entreprises.

Il a, également, souligné la nécessité pour la nouvelle génération du Plan d'accélération industrielle de tirer les enseignements et de capitaliser sur la génération précédente et de prendre en compte les dimensions "compétitivité et productivité".

La directrice de la Business Unit Afrique au cabinet Mazars Maroc, Sanae Lahlou, a rappelé, quant à elle, que tous les gouvernements et institutions panafricaines s'alignent à dire que l'enjeu et la véritable croissance de développement de l'Afrique ne passeront que par son industrialisation, relevant, à cet égard, que la voie que prend le continent aujourd'hui ne peut qu'être bénéfique pour le Maroc.

"Aujourd'hui, même si le Maroc figure parmi le top 5 des pays africains industriels, notre devoir est de renforcer davantage notre présence, et ce à travers notamment la création de chaînes de valeur continentales sectorielles", a-t-elle ajouté.



La stratégie industrielle future au cœur d'une visioconférence

# Achèvement des travaux de rétablissement d'un câble sous-marin de la deuxième interconnexion électrique Maroc-Espagne

Abderrahim El Hafidi, directeur général de l'ONEE, a effectué, mardi 9 juin 2020, une visite technique au site de l'interconnexion électrique Maroc-Espagne pour s'enquérir des installations après les importants travaux qui avaient été réalisés.

Un des câbles de la deuxième liaison de l'interconnexion électrique Maroc-Espagne, qui est un patrimoine commun de l'Office national d'électricité et de l'eau potable (ONEE) et RED ELECTRICA DE ESPAÑA (REE), était indisponible depuis

qu'un navire l'a endommagé fin 2019, à 13 km des côtes marocaines. Les systèmes de contrôle et de protection ont ordonné l'isolement de la 2ème interconnexion et un plan d'actions pour la réparation du câble qui a été lancé par le comité de maintenance composé de responsables marocains et espagnols.

L'avarie étant située à une grande profondeur (490 m), la réparation en question a nécessité une expertise hautement qualifiée et de la logistique lourde notamment des navires spéciaux dédiés à

ce genre d'opération.

Après plusieurs semaines de travaux et grâce à la longue expérience des équipes de l'ONEE et REE, la 2ème interconnexion a été rétablie dans de très bonnes conditions. M. El Hafidi, accompagné de hauts responsables de l'ONEE, s'est enquis de l'opérationnalisation de l'ensemble des installations de la station terminale des câbles sous-marins à Ferdioua (près de Ksar Sghir) constituée de l'appareillage très haute tension 400 kV et du système hydraulique de maintien sous pression de l'huile diélectrique des

câbles. Il s'est rendu par la suite au grand poste électrique de Melloussa qui assure l'interconnexion avec le réseau national de transport 400 kV pour s'enquérir également de la bonne marche de cet ouvrage stratégique pour le système électrique national. Ce poste qui constitue un nœud important pour le transport électrique national regroupe les lignes THT de l'interconnexion électrique Maroc-Espagne, les lignes issues de la centrale de Tahadart ainsi que les lignes 400 kV desservant le poste d'Oualili.

A cette occasion, le DG de

l'ONEE a félicité ses équipes qui se sont mobilisées pour mener à bien cette opération délicate dans un contexte difficile caractérisé par la crise sanitaire liée au Covid-19.

Avec une capacité de transit de 2x700 MW, l'interconnexion électrique Maroc-Espagne constitue un ouvrage stratégique du système électrique national permettant la promotion de l'échange, la sécurisation de l'alimentation et le renforcement du secours mutuel instantané entre les deux rives de la Méditerranée en matière d'électricité.

# Le marocain Yassine Alaoui Ismaili honoré par le New York Times

*Le compte Instagram de l'artiste-photographe recommandé par le célèbre journal américain*



L'artiste-photographe marocain Yassine Alaoui Ismaili, alias Yoriyas figure parmi les cinq comptes Instagram recommandés par le New York Times. «Yoriyas Yassine Alaoui, lauréat 2019 du prix des Amis de l'Institut du Monde Arabe pour la Jeune création contemporaine arabe, vient d'être mis à l'honneur par le New York Times comme l'un des 5 comptes Instagram à suivre du moment», lit-on sur le site Internet de l'IMA.

Les errances de l'artiste nigériane Rahima Gambo, les scènes photographiques marocaines de Yoriyas, le «Pile of Bricks» de l'américain Amos Paul Kennedy Jr., le collectif d'art Slavs and Tatars, le Buenos Aires de Vanessa Bell, autant de comptes Instagram d'artistes et de créateurs qui sont mis à

l'honneur par le célèbre journal américain.

L'artiste-photographe Yassine Alaoui Ismaili avait reçu le prix 2019 des « Amis de l'Institut du monde arabe » pour la jeune création contemporaine. Ce prix a pour vocation de promouvoir les artistes émergents de moins de 40 ans issus des pays de la Ligue arabe. A ce titre, Yoriyas avait bénéficié d'une résidence de trois mois au sein de la Cité internationale des arts à Paris et d'une bourse de 3.200 euros qui lui ont permis de réaliser une exposition inédite «Kora, street football and immigration» proposée à voir dans le cadre de l'exposition-événement «Foot et monde arabe: la révolution du ballon rond» montée la même année au siège de l'IMA et qui a intégré par

la suite les collections du musée de l'Institut.

De Londres à Dublin, en passant par Hamburg, Milan, San Francisco et Paris, le photographe marocain, âgé de 35 ans, ne cesse de parcourir le monde pour exposer ses créations. Son talent rare a été récompensé en remportant le Premier prix du World Street Photography. Sa série de photos dédiée à Casablanca lui a valu le premier prix des Nuits photographiques d'Essaouira dans la catégorie dédiée aux photographes marocains. Une des photos figurant dans ladite série a également été primée au Photomed Festival. En l'espace de quelques années, Yoriyas a donc collectionné les récompenses les plus prestigieuses et a, entre autres, été publié par les magazines Na-

tional Geographic et Urban Street Photography, dans le Portfolio Review du New-York Times, mais également par des magazines du Royaume-Uni, de Dubaï, du Canada, de la Hollande et de l'Allemagne. Il s'est également distingué par son fameux documentaire qui relie le Maroc à l'Allemagne à travers les fameux Grands Taxis, ces Mercedes des années 70 complètement déginglées mais si singulières qu'on a du mal à s'en défaire.

Début 2020, il a participé, avec l'exposition «Sortna», à l'inauguration du Musée national de la photographie situé dans l'enceinte du Fort Rottembourg «Borj El Kebir» à Rabat, créée à l'initiative de la Fondation nationale des musées.

M.O

## Des concerts de jazz pour spectateur solitaire

Le jazzman et son unique spectateur sont face-à-face dans une cave parisienne, à cinq mètres de distance. Quelques mots et le son du saxophone jaillit, cristallin, comme une libération après plusieurs mois sans musique live pour cause de coronavirus.

Depuis le 2 juin, la salle de jazz

La Gare, dans le nord-est de Paris, organise chaque soir une centaine de «concerts solos pour spectateurs seuls», d'environ cinq minutes, «entre un artiste en souffrance de ne pas donner depuis deux mois, et un spectateur en dessèchement de ne pas recevoir depuis deux mois», selon Julien De Casabianca, cofon-

déateur du lieu en 2017. Il faut d'abord s'inscrire, puis attendre, le temps que les noms sur la liste s'égrènent un à un. Enfin, le moment arrive. La porte se referme vers l'inconnu, pour une rencontre, un face-à-face de quelques minutes avec le musicien. La salle, comme une longue crypte aux multiples arcades, baigne dans l'obscurité. Des taches d'humidité constellent le sol. Tout au bout, deux lampes, un tapis persan et deux bouquets de fleurs blanches donnent au décor une ambiance tamisée et intimiste. «Bonjour, comment tu t'appelles?», demande l'artiste du soir. Des jeux d'ombre et de lumière se dessinent sur sa peau. Assis sur une chaise à quelques mètres de lui, mesures de distanciation obligent, le spectateur se présente et le «concert solo» peut commencer.

A chaque nouveau concert, une nouvelle rencontre. Les spectateurs sourient, yeux émerveillés. Certains observent attentivement, l'air concentré. D'autres tournent la tête vers leur conjoint, car deux amou-

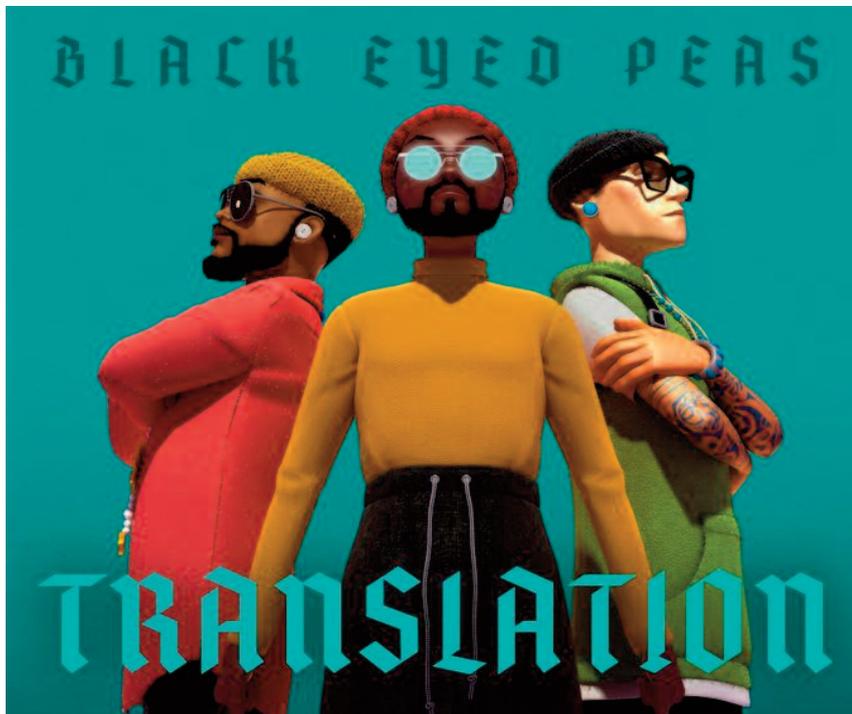
reux, deux amis ou deux membres d'une même famille forment «une seule entité» et peuvent assister ensemble au concert. «Je sens que les gens viennent vraiment se livrer, le cœur grand ouvert. Dans ce genre de configuration, il n'y a plus de séparation entre toi et le public», raconte le saxophoniste Benoît Crauste, un des musiciens à l'affiche. «Quand tu joues seul, tu es beaucoup plus libre. Je pars où je veux. Là, c'est de la liberté totale, je le sens», décrit-il. Son contrat de travail à la main, il savoure son retour sur scène après avoir dû mettre son activité en pause pendant l'épidémie. «Rejouer, pour moi, c'est une libération», lâche un autre musicien, le saxophoniste Gaël Horellou. «Selon l'humeur des gens, ça me donne envie de jouer des choses différentes». A la sortie, les spectateurs sont sous le charme. «Il nous a regardés et je pense que ce qu'il a joué, c'était juste pour nous. C'est comme un chef en cuisine qui te fait un plat juste pour toi», témoigne Alizée Jarycki, 30 ans, venue avec son com-

pagnon. Thomas Gien repart aussitôt son mini-concert terminé, les yeux encore brillants d'émotion: «Je vais pouvoir me coucher avec des étoiles dans les yeux».

Pour les deux cogérants de l'espace, pas question d'organiser des concerts plus habituels avec des règles de distanciation entre les spectateurs. «A 50 personnes dans une grande salle de concert, tu repars avec l'idée d'un concert raté dans la tête. Un concert solo, tu repars avec un souvenir pour la vie», explique Yacine Abdelatif. «En terme économique, pour l'instant, c'est catastrophique», admet son associé Julien De Casabianca, qui estime que les recettes sont quatre à dix fois moins importantes qu'en temps normal. Par contre, il se réjouit du résultat artistique. «Il y a une radicalité dans le fait de dire qu'on ne reprendra pas les concerts autrement que dans l'intensité de la communion», assure-t-il. A raison d'une centaine de micro-concerts solos par soir, La Gare annonce 3.000 prestations pour le mois de juin.



## French Monatana prend part au nouvel album des Black Eyed Peas



Les Black Eyed Peas viennent d'annoncer une bonne nouvelle sur les réseaux sociaux. Le groupe sortira son nouvel album dans une semaine, soit le 19 juin prochain. Intitulé «Translation», l'opus promet des hits en puissances.

«Cela fait 10 ans que nous avons sorti un album pop... Nous allons enfin sortir «Translation»... Avec cette ambiance négative, de panique, de douleur, de stress et de confu-

sion... Je pense qu'un peu de soleil et de joie peuvent élever les esprits des gens... L'album sortira le 19 juin. Vous pouvez le pré-commander maintenant», a écrit le leader du groupe sur son compte Twitter.

Pour l'occasion le trio s'est accompagné de superstars. On retrouvera une collab avec French Montana qui prêter sa voix au morceau «Mabuti» tandis que Shakira fera une apparition sur le titre «Girl Like

Me». D'autres grands noms apparaissent sur la tracklist des BEP, notamment Maluma sur «Feel The Beat», Becky G sur «Duro Hard», Nicky Jam et Tyga sur «Vida Loca», El Alfa sur «No Manana» et Ozuna sur «Mamacita». «On est très heureux de travailler avec des gens comme ça, qui ont une grosse énergie», avait révélé Will.i.am, dans un entretien accordé à NRJ.

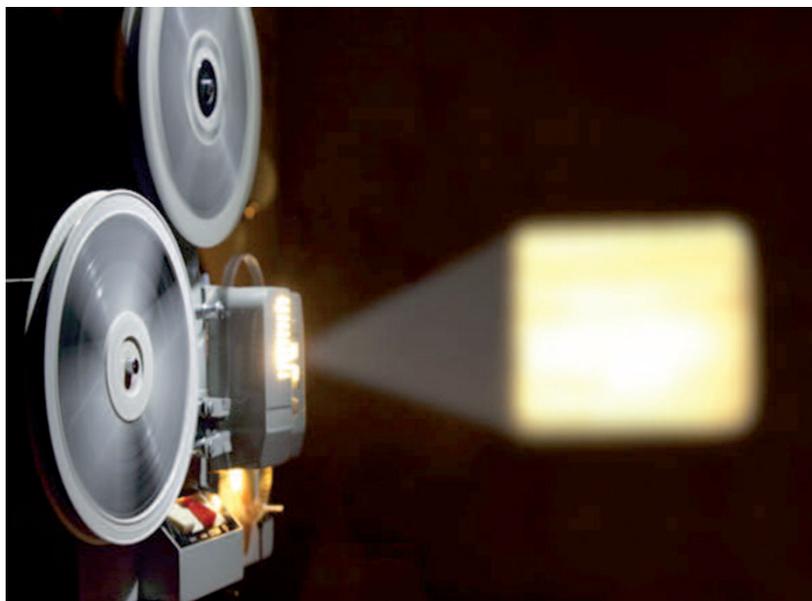
## Bouillon de culture

### Réseau des cafés culturels

Le Réseau des cafés culturels au Maroc poursuit ses activités dans un contexte marqué par l'état d'urgence sanitaire en vigueur dans le Royaume. Dans ce cadre, le Réseau a organisé vendredi une rencontre poétique virtuelle en coordination avec la Direction de la Culture dans la région Béni-Mellal-Khénifra, avec la participation des poètes Abdelhak Benrahmoun, Mustapha El Soufi et Fatima Bassour ainsi que de l'artiste Rachid Abdoun, selon un communiqué du réseau. Dimanche, le Réseau tiendra une rencontre artistique à distance avec la participation d'une pléiade de chercheurs, artistes et poètes et ce, en coordination avec la direction provinciale de la Culture à Meknès et en collaboration avec le Centre culturel Mohamed El Fakih El Manouni. Le jour même, le Réseau organisera une rencontre culturelle et artistique virtuelle, en partenariat avec la Fédération de la société civile de Tamesna et qui sera marquée par plusieurs manifestations culturelles, éducatives, sportives et associatives. Toutes ces activités seront retransmises en direct sur la plateforme «Zoom» et les réseaux sociaux.



## Le CCM rend hommage aux vétérans du cinéma marocain



Le Centre cinématographique marocain (CCM) a annoncé, jeudi, qu'une troisième liste de 15 longs-métrages marocains sera mise en ligne au grand plaisir des cinéphiles et ce, suite à la décision du gouvernement d'alléger progressivement les mesures de confinement et de maintenir l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 juillet.

Alors que la première vague concernait essentiellement des films récents, le CCM a tenu, pour cette deuxième vague, à honorer certains vétérans du cinéma marocain, avec la programmation d'œuvres de la première heure, dont certaines sont des films-cultes dans la filmographie nationale, a indiqué le CCM dans un communiqué. Comme pour les 36 premiers films diffusés, chaque film sera mis en ligne pendant 48 heures et visible à toute heure, poursuit

le communiqué, notant que la liste des œuvres et la date de leur diffusion seront disponibles sur le site <https://www.ccm.ma>.

A la date du 10 juin, plus de 485.000 visionnages complets provenant de 101 pays ont été enregistrés sur les serveurs du CCM, précise-t-on, révélant que depuis le 31 mars, date de début de cette opération de programmation et jusqu'au 10 juillet 2020, ce seront ainsi 51 réalisateurs marocains qui auront eu l'occasion de présenter ou de remonter leurs œuvres au public marocain et international. Le CCM se dit «fier» de l'engouement du public marocain et international pour le cinéma national et réitère ses remerciements, à cette occasion, à tous les ayants-droits qui ont accepté cette diffusion gratuite avec enthousiasme et générosité.

## La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable  
de représenter une espèce  
d'emprisonnement par une  
autre que de représenter n'importe quelle  
chose qui existe réellement par quelque  
chose qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

Depuis qu'il était entré dans les formations sanitaires, Paneloux n'avait pas quitté les hôpitaux et les lieux où se rencontraient la peste. Il s'était placé, parmi les sauveteurs, au rang qui lui paraissait devoir être le sien, c'est-à-dire le premier. Les spectacles de la mort ne lui avaient pas manqué. Et bien qu'en principe il fût protégé par le sérum, le souci de sa propre mort non plus ne lui était pas étranger. Apparemment, il avait toujours gardé son calme. Mais à partir de ce jour où il avait longtemps regardé un enfant mourir, il parut changé. Une tension croissante se lisait sur son visage. Et le jour où il dit à Rieux, en souriant, qu'il préparait en ce moment un court traité sur le sujet : « Un prêtre peut-il consulter un médecin ? », le docteur eut l'impression qu'il s'agissait de quelque chose de plus sérieux que ne semblait le dire Paneloux. Comme le docteur exprimait le désir de prendre connaissance de ce travail, Paneloux lui annonça qu'il devait faire un prêche à la messe des hommes, et qu'à cette occasion il exposerait quelques-uns, au moins, de ses points de vue :

— Je voudrais que vous veniez, docteur, le sujet vous intéressera.

Le père prononça son second prêche par un jour de grand vent. À vrai dire, les rangs de l'assistance étaient plus clairsemés que lors du premier prêche. C'est que ce genre de spectacle n'avait plus l'attrait de la nouveauté pour nos concitoyens. Dans les circonstances difficiles que la ville traversait, le mot même de « nouveauté » avait perdu son sens. D'ailleurs, la plupart des gens, quand ils n'avaient pas entièrement déserté leurs devoirs religieux, ou quand ils ne les faisaient pas coïncider avec une vie personnelle profondément immorale, avaient remplacé les pratiques ordinaires par des superstitions peu raisonnables. Ils portaient plus volontiers des médailles protectrices ou des amulettes de saint Roch qu'ils n'allaient à la messe.

On peut en donner comme exemple l'usage immodéré que nos concitoyens faisaient des prophéties. Au printemps, en effet, on avait attendu, d'un moment à l'autre, la fin de la maladie, et personne ne s'avaisait de demander à autrui des précisions sur la durée de l'épidémie, puisque tout le monde se persuadait qu'elle n'en aurait pas. Mais à mesure que les jours passaient, on se mit à craindre que ce malheur n'eût véritablement pas de fin et, du même coup, la cessation de l'épidémie devint l'objet de toutes les espérances. On se passait ainsi, de la main à la main, diverses prophéties dues à des mages ou à des saints de l'Église catholique. Des imprimeurs de la ville virent très vite le parti qu'ils pouvaient tirer de cet engouement et diffusèrent à de nombreux exemplaires les textes qui circulaient. S'apercevant que la curiosité



du public était insatiable, ils firent entreprendre des recherches, dans les bibliothèques municipales, sur tous les témoignages de ce genre que la petite histoire pouvait fournir et ils les répandirent dans la ville. Lorsque l'histoire elle-même fut à court de prophéties, on en commanda à des journalistes qui, sur ce point au moins, se montrèrent aussi compétents que leurs modèles des siècles passés.

Certaines de ces prophéties paraissaient même en feuilleton dans les journaux et n'étaient pas lues avec moins d'avidité que les histoires sentimentales qu'on pouvait y trouver, au temps de la santé. Quelques-unes de ces prévisions s'appuyaient sur des calculs bizarres où intervenaient le millésime de l'année, le nombre des morts et le compte des mois déjà passés sous le régime de la peste. D'autres établissaient des comparaisons avec les grandes pestes de l'histoire, en dégageaient les similitudes (que les prophéties appelaient constantes) et, au moyen de calculs non moins bizarres, prétendaient en tirer des enseignements relatifs à l'épreuve présente. Mais les plus appréciées du public étaient sans conteste celles qui, dans un langage apocalyptique, annonçaient des séries d'événements dont chacun pouvait être celui qui éprouvait la ville et dont la complexité permettait toutes les interprétations. Nostradamus et sainte Odile furent ainsi consultés quotidiennement, et toujours avec fruit. Ce qui d'ailleurs restait commun à toutes les prophéties

est qu'elles étaient finalement rassurantes. Seule, la peste ne l'était pas.

Ces superstitions tenaient donc lieu de religion à nos concitoyens et c'est pourquoi le prêche de Paneloux eut lieu dans une église qui n'était pleine qu'aux trois quarts. Le soir du prêche, lorsque Rieux arriva, le vent, qui s'infiltrait en filets d'air par les portes battantes de l'entrée, circulait librement parmi les auditeurs. Et c'est dans une église froide et silencieuse, au milieu d'une assistance exclusivement composée d'hommes, qu'il prit place et qu'il vit le père monter en chaire. Ce dernier parla d'un ton plus doux et plus réfléchi que la première fois et, à plusieurs reprises, les assistants remarquèrent une certaine hésitation dans son débit. Chose curieuse encore, il ne disait plus « vous », mais « nous ».

Cependant, sa voix s'affermait peu à peu. Il commença par rappeler que, depuis de longs mois, la peste était parmi nous et que maintenant que nous la connaissions mieux pour l'avoir vue tant de fois s'asseoir à notre table ou au chevet de ceux que nous aimions, marcher près de nous et attendre notre venue aux lieux de travail, maintenant donc, nous pourrions peut-être mieux recevoir ce qu'elle nous disait sans relâche et que, dans la première surprise, il était possible que nous n'eussions pas bien écouté. Ce que le père Paneloux avait déjà prêché au même endroit restait vrai — ou du moins c'était sa conviction. Mais, peut-être encore, comme il nous arrivait à tous, et il s'en frappait la poitrine, l'avait-

il pensé et dit sans charité. Ce qui restait vrai, cependant, était qu'en toute chose, toujours, il y avait à retenir. L'épreuve la plus cruelle était encore bénéfique pour le chrétien. Et, justement, ce que le chrétien en l'espèce devait chercher, c'était son bénéfice, et de quoi le bénéfice était fait, et comment on pouvait le trouver.

À ce moment, autour de Rieux, les gens parurent se carrer entre les accoudoirs de leur banc et s'installer aussi confortablement qu'ils le pouvaient. Une des portes capitonnées de l'entrée battit doucement. Quelqu'un se dérangea pour la maintenir. Et Rieux, distrait par cette agitation, entendit à peine Paneloux qui reprenait son prêche. Il disait à peu près qu'il ne fallait pas essayer de s'expliquer le spectacle de la peste, mais tenter d'apprendre ce qu'on pouvait en apprendre. Rieux comprit confusément que, selon le père, il n'y avait rien à expliquer. Son intérêt se fixa quand Paneloux dit fortement qu'il y avait des choses qu'on pouvait expliquer au regard de Dieu et d'autres qu'on ne pouvait pas. Il y avait certes le bien et le mal, et, généralement, on s'expliquait aisément ce qui les séparait. Mais à l'intérieur du mal, la difficulté commençait. Il y avait par exemple le mal apparemment nécessaire et le mal apparemment inutile. Il y avait don Juan plongé aux Enfers et la mort d'un enfant. Car s'il est juste que le libertin soit foudroyé, on ne comprend pas la souffrance de l'enfant. Et, en vérité, il n'y avait rien sur la terre de plus important que la souffrance d'un enfant et l'horreur que cette souffrance traîne avec elle et les raisons qu'il faut lui trouver. Dans le reste de la vie, Dieu nous facilitait tout et, jusque-là, la religion était sans mérites. Ici, au contraire, il nous mettait au pied du mur. Nous étions ainsi sous les murailles de la peste et c'est à leur ombre mortelle qu'il nous fallait trouver notre bénéfice. Le père Paneloux refusait même de se donner des avantages faciles qui lui permettent d'escalader le mur. Il lui aurait été aisé de dire que l'éternité des délices qui attendaient l'enfant pouvait compenser sa souffrance, mais, en vérité, il n'en savait rien. Qui pouvait affirmer en effet que l'éternité d'une joie pouvait compenser un instant de la douleur humaine ? Ce ne serait pas un chrétien, assurément, dont le Maître a connu la douleur dans ses membres et dans son âme. Non, le père resterait au pied du mur, fidèle à cet écartèlement dont la croix est le symbole, face à face avec la souffrance d'un enfant. Et il dirait sans crainte à ceux qui l'écoutaient ce jour-là : « Mes frères, l'instant est venu. Il faut tout croire ou tout nier. Et qui donc, parmi vous, oserait tout nier ? »

Rieux eut à peine le temps de penser que le père côtoyait l'hérésie que l'autre reprenait déjà, avec force, pour affirmer que cette injonction, cette pure exigence, était le bénéfice du chrétien. C'était aussi sa vertu. Le père savait que ce qu'il y avait d'excessif dans la vertu dont il allait parler choquerait beaucoup d'esprits, habitués à une morale plus indulgente et plus classique. Mais la religion du temps de peste ne pouvait être la religion de tous les jours et si Dieu pouvait admettre, et même désirer, que l'âme se repose et se réjouisse dans les temps de bonheur, il la voulait excessive dans les excès du malheur. Dieu faisait aujourd'hui à ses créatures la faveur de les mettre dans un malheur tel qu'il leur fallait retrouver et assumer la plus grande vertu qui est celle du Tout ou Rien.

(A suivre)

# Sport



*C'est le directeur sportif de Dortmund qui le dit*

## Achraf Hakimi va retourner au Real Madrid pour le moment

**L**e directeur sportif de Dortmund, Michael Zorc, a fait le point sur la situation de l'international marocain Achraf Hakimi, prêt au club allemand par le Real Madrid.

"La situation contractuelle d'Achraf est claire, il va retourner au Real Madrid pour le moment" après la fin de son contrat de prêt de deux ans, a souligné, jeudi, Zorc lors d'un point de presse, qui a laissé, toutefois, la porte ouverte à un éventuel retour du joueur de 21 ans aux rangs de l'équipe allemande.

"Cependant, nous essayons de nous assurer qu'il jouera à nouveau avec nous la saison prochaine", a-t-il dit.

"Je pense qu'il est trop tôt pour en discuter maintenant", a fait noter le responsable sportif de

Dortmund. L'agent de Hakimi, Alejandro Camano, avait fait part du désir du joueur marocain de revenir au Real Madrid après deux ans de prêt au Borussia Dortmund.

"Hakimi devrait revenir au Real Madrid à la fin de cette saison. Il a une grande envie de le faire et nous sommes toujours en contact avec les dirigeants de l'équipe de la capitale espagnole", a précisé Camano dans des déclarations à la radio Onda Cero.

Selon Camano, le seul objectif de Hakimi est de jouer et de participer aux matches pour poursuivre son développement après deux saisons spectaculaires en Bundesliga, notant que des discussions sont engagées dans ce sens avec les dirigeants du club madrilène.

## L'EN conserve sa 43ème position au classement FIFA

La sélection nationale de football a conservé sa 43ème place dans le classement mondial pour le mois de juin, publié jeudi par la FIFA sur son site internet. Avec un total de 1.456 points, les Lions de l'Atlas occupent toujours la cinquième place au niveau continental, devancés par le Sénégal (1er/1.555 pts), la Tunisie (2è/1.506 pts) et le Nigeria (3è/1.493 pts).

Ce classement FIFA n'a logiquement connu aucun changement notable, les matchs internationaux ayant été reportés en raison de la pandémie de coronavirus. Au sommet de la hiérarchie, la Belgique (1.765 pts) conserve ainsi son fauteuil de leader, talonnée par la France (1.733 pts) et le Brésil (1.712). L'Angleterre, l'Uruguay, la Croatie, le Portugal, l'Espagne, l'Argentine et la Colombie complètent le Top 10, dans l'ordre.

Le prochain classement mondial sera publié le 16 juillet 2020.

## Retour réussi pour la Liga à Séville



**R**etour réussi ! Après trois mois sans foot, la Liga a célébré son retour en grande pompe jeudi soir dans un stade Pizjuan à huis clos, entre masques et gants, où le Séville FC s'est imposé 2-0 dans le derby andalou contre le Betis pour le grand retour du championnat d'Espagne.

Le héros de la soirée a été l'ex-Marseillais Lucas Ocampos, buteur sur penalty (55e) puis auteur d'une superbe talonnade décisive pour le but de la tête de Fernando (61e) qui a scellé la victoire du Séville FC, alors que tous les projecteurs de la planète football étaient braqués sur ce derby de la 28e journée, premier match de Liga depuis l'arrêt des compétitions en Espagne le 12 mars.

"Sans supporters, mais avec espoir !" Comme le cri du cœur de ce supporter d'une soixantaine d'années, maillot du Séville FC sur le dos devant le

stade Pizjuan avant le coup d'envoi, l'Espagne tout entière a pris le pouls du retour du football professionnel dans le pays, l'un des plus touchés au monde par la pandémie de nouveau coronavirus.

Après la reprise réussie des championnats en Allemagne (le 16 mai) et au Portugal (le 3 juin), le monde du football a assisté ce jeudi au réveil d'une Liga "bizarre", "spéciale", dans un contexte de haute vigilance sanitaire.

Les joueurs ont retiré leurs masques dans le couloir, sont entrés sur la pelouse d'un stade Pizjuan vide au son de l'hymne du Séville FC, et après la minute de silence en hommage aux victimes de la pandémie prévue dans tous les stades d'Espagne ce week-end, le coup d'envoi a été sifflé par l'arbitre Mateu Lahoz. A 22h04 exactement, la Liga a redémarré.

"C'est très bizarre, c'est différent. On le vit avec tristesse (à cause du huis clos), mais à part ça, c'est toujours aussi intense", a confié Laura Marin, jeune supportrice du Séville FC, présente aux abords du stade avant le début du match.

En début de soirée, pour accueillir les bus des deux équipes, environ 200 supporters masqués s'étaient réunis autour du stade, dans le centre de Séville... et ce, malgré le large dispositif de sécurité déployé : 600 membres des forces de l'ordre, rues bloquées, barrières dressées autour du stade.

José Luis Meana, supporter venu lui aussi encourager les joueurs à leur arrivée, a suivi le match à la radio. Il a indiqué à l'AFP que malgré l'interdiction d'accès au stade, il a vécu ce derby "avec beaucoup de passion, parce que le football qu'on aime tant est de retour".

Les coéquipiers du défenseur français Jules Koundé ont mieux profité du soutien à distance des leurs, qui ont chanté l'hymne du club à l'unisson sur l'écran géant avant le coup d'envoi, et le leur ont bien rendu : toute l'équipe est allée célébrer ce 2-0 près du virage habituel du kop sévillan, en hommage aux supporters absents.

Cette victoire leur permet d'asseoir leur troisième place au classement derrière les géants Barça et Real, tandis que le Betis de Nabil Fekir patine à la 12e place.

"Lucas (Ocampos) a été tranchant, mais je voudrais féliciter toute l'équipe, et dédier cette victoire à nos supporters. En ces temps où la joie se fait rare, cette victoire est pour eux", a déclaré l'entraîneur du Séville FC, Julien Lopetegui, en confé-

rence de presse d'après-match.

Le crash-test grandeur nature que représentait ce derby, d'habitude bouillant, en vitrine mondiale a été un succès pour La Liga et ses normes sanitaires, et une première étape vers un retour à la normale, dans un pays qui a déploré 242.707 cas et 27.136 morts du coronavirus, selon les derniers bilans, jeudi.

Alors que le débat est déjà lancé en Espagne pour un éventuel retour d'une partie des supporters dans les stades d'ici fin juin, la reprise s'est bien faite dans un stade fermé au public, où les joueurs ont pénétré gantés et masqués.

Un système de vols et d'hôtels exclusivement réservés aux équipes a été mis en place. Les déplacements au stade seront effectués dans deux autobus séparés pour les membres d'une même équipe, ou bien il sera demandé aux joueurs de venir dans leur véhicule individuel, et ils devront se soumettre à des tests de détection du coronavirus avant de pénétrer dans les vestiaires désinfectés.

Le protocole sera identique samedi (20h00 GMT) à Majorque, où Lionel Messi, Antoine Griezmann et toutes les vedettes du Barça feront leur grand retour.

Idem dans le petit stade Alfredo Di Stéfano (6.000 places), en banlieue nord de Madrid, où le grand Real de Zinedine Zidane et Karim Benzema recevra Eibar, dimanche (17h30 GMT)... toujours à huis clos, mais rassurés d'avoir assisté à un retour réussi de la Liga, entre le silence d'un stade vide, la prudence sanitaire et la passion d'un derby.

# Les mesures à prendre pour une reprise sportive sereine



*Avec la pandémie du nouveau coronavirus qui secoue les quatre coins de la planète, toutes les compétitions sportives, et plus particulièrement la populaire d'entre elles, le football, ont été annulées dans tous les pays du monde, le Maroc ne fait pas exception. Avec l'allègement des mesures de confinement ces dernières semaines, certains championnats ont relancé les compétitions, comme la Bundesliga, le championnat de Grèce et La Liga espagnole.*

*Au Maroc, aucune décision n'a été annoncée à ce jour au sujet de la reprise et du sort des compétitions, cependant en prévision d'une éventuelle reprise prochaine, plusieurs sont les mesures à mettre en place et nombre sont les gestes barrières à adopter pour préserver la santé des sportifs et des encadrants.*

*Pour jeter la lumière sur cette question, voici les explications du directeur technique du Comité national olympique marocain (CNOM) et d'une gérante d'une salle de sport professionnelle.*

**Q : Quelles sont les conditions à respecter pour une reprise sans risque ?**

**R :** Pour tous les sportifs, il est fortement conseillé et recommandé une reprise progressive en durée et en intensité afin de réadapter le corps à l'effort et limiter les risques d'accidents, notamment cardiaque, musculaire ou articulaire, sans oublier l'hydratation lors de l'effort, estime le directeur technique du CNOM, Hassan Fekkak.

Les entraîneurs, dans le cas des sportifs de haut niveau, peuvent effectuer une évaluation du niveau de chaque sportif pour adapter le programme de la reprise. En cas de doute, il est for-

tement conseillé de prendre l'avis d'un médecin.

Au moment de la reprise, il est important de préserver les règles de distance physique. Il faut se référer au guide, spécifique à chaque sport, fourni par les autorités sportives. Il est important, lors de la pratique sportive, de respecter les mesures barrières : Lavage fréquent des mains avec de l'eau et du savon ou du gel hydro-alcoolique. Les collations et l'hydratation doivent être gérées individuellement (bouteilles personnalisées..).

L'échange ou le partage d'effets personnels (serviette, gants...) doit être proscrit. L'utilisation de matériels personnels est privilégiée, à défaut, le matériel commun doit être nettoyé et désinfecté avant et après chaque utilisation.

**Quelles sont les mesures entreprises au niveau du CNOM ?**

**R :** - Dès la fin du mois de février, toutes les manifestations programmées: séminaires, formations et réunions avec les fédérations ont été reportées.

- Tenue d'une série de réunions à distance avec les directions techniques des fédérations pour échanger et trouver les meilleures solutions pour s'adapter et venir en aide aux sportifs.

- Le CNOM a sollicité le CIO pour le maintien des bourses des sportifs et proposé aux fédérations concernées une adaptation et une prolongation des conventions pour une meilleure préparation des sportifs qualifiés ou en cours de qualification aux JO de Tokyo.

- Le service financier s'est mobilisé pour remettre, dans les meilleurs délais, les primes aux entraîneurs et aux clubs des athlètes médaillés durant la saison 2019 et 2020.

- Organisation de plusieurs visioconférences

sur différentes thématiques. D'autres sont programmées pour préparer sereinement l'avenir.

**Q : Quels sont les sports qui représentent moins de risque sanitaire ?**

Le risque sanitaire réside dans le manque de respect des consignes de sécurité et des mesures barrières. Cependant, il est conseillé de pratiquer en plein air avec les distances de sécurité qui s'imposent.

Pour le sport de haut niveau, l'idéal est d'effectuer des tests avant la reprise des compétitions. Certains sports individuels se sont bien adaptés et ont continué la pratique par visio-training.

**Q : Et les salles de sport ?**

Pour Anya Thomen, coach et gérante d'une salle de CrossFit à Agadir, il est primordial de rester à l'extérieur, sur le terrain, avec des espaces séparés pour une pratique individuelle des entraînements. Dans les salles de sport, elle estime nécessaire de :

- Limiter à un maximum de 10 individus le nombre des athlètes pour fournir un encadrement adéquat et l'attention nécessaire, tout en gardant fermées les grandes salles de musculation et de fitness qui ne garantissent ni la distanciation sociale appropriée ni le nettoyage nécessaire des machines entre chaque utilisation.

- Procéder à une préinscription des athlètes CrossFit pour les sessions de cours pour s'assurer du nombre présent dans chaque cours et pour préparer le matériel nécessaire.

- Bien gérer l'accès et la sortie de la salle de manière à éviter l'engorgement. Utiliser le gel antibactérien et respecter la distanciation sociale à l'intérieur de la salle.

## Divers

### Cyclisme

La Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC) organisera, le 14 juin, une deuxième course virtuelle, en collaboration avec l'Union cycliste internationale (UCI).

Cet événement sportif, qui aura lieu à 9h00, survient en application des mesures de précaution visant à endiguer la pandémie du nouveau coronavirus, a indiqué jeudi la FRMC dans un communiqué, ajoutant que le programme comprendra une course virtuelle (élite, moins de 23 ans) sur une distance de 27 km (4,5 km par tour).

Une première course virtuelle a été organisée le 3 juin par la FRMC à l'occasion de la Journée mondiale du vélo.

### Webinaire

L'Association marocaine de la presse sportive (AMPS) organise le 15 juin un webinaire sur la stratégie nationale du sport en tant que politique publique.

Lors de ce webinaire, les intervenants vont livrer une lecture critique des conclusions de l'étude réalisée par le Conseil économique, social et environnemental (CESE) sur "La politique sportive au Maroc", indique un communiqué de l'AMPS. Le webinaire s'inscrit dans le cadre du débat public en cours sur la transformation de cette stratégie du sport en politique publique, inscrite dans une loi-cadre, à même d'assurer une gestion rationnelle de la chose sportive nationale.

Le séminaire réunira Mohamed Guedira, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de Rabat, Moncef El Yazghi, expert en politique sportive et Badreddine El Idrissi, président de l'AMPS.

### Formation

La Fédération Royale marocaine des sports pour personnes handicapées organise, du 24 au 28 juin, des sessions de formation à distance au profit des entraîneurs, arbitres, managers et athlètes des clubs et associations affiliés. Ces formations, qui se dérouleront sous la supervision du directeur technique national et des cadres techniques et médicaux ainsi que des experts internationaux dans le domaine, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du programme de formation (2019-2020) de la Fédération qui apporte une attention particulière à la formation de ses cadres.

### Visioconférence

Le Comité national olympique marocain (CNOM) a organisé, le 8 juin, une visioconférence sur le thème "Les clés pour réussir la sortie de votre confinement". Cette visioconférence a apporté des réponses concrètes pour retrouver une forme mentale, émotionnelle, alimentaire et relationnelle harmonieuse, indique un communiqué du CNOM.

## Le HUSA confirme son inscription au registre de commerce



Le comité du Hassania Union Sport d'Agadir (HUSA) vient de recevoir, de façon officielle, son inscription au registre de commerce.

Ainsi, le Hassania a créé sa société à l'instar de plusieurs clubs de football marocains, a indiqué l'équipe dans un communiqué, se félicitant de ce "pas historique et décisif vers le professionnalisme".

De même, le comité a adressé ses plus chaleureuses félicitations au public soussi et à tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à la réalisation de cette importante étape dans l'histoire du club.

Conformément aux dispositions de la loi 30-09 relative à l'éducation physique et au

sport, le HUSA s'est inscrit dans le processus de sa transformation en société anonyme sportive (SAS), a indiqué le président du club, Habib Sidinou.

Cette procédure est à même de promouvoir le football et la botola nationale, aussi bien pour le Hassania que pour les autres clubs qui ont créé leur SAS ou qui attendent l'obtention de l'immatriculation au registre de commerce, a-t-il relevé.

Le HUSA veillera à augmenter le capital de la SAS et à attirer davantage d'investisseurs qui pourront contribuer à hauteur de 66 % au capital de la Société, ce qui permettra de hisser à un niveau supérieur le football national, a conclu M. Sidinou.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

KEUF	CONIFÈRE	VOITURE À CHEVAL	ORDRE DU JOUR	EN ALSACE	EXÈRESE	SYMBOLE DU BISMUTH	RIEN
BOURDE				ÉTIQUETTE			ÉPARGNE SORDIPE
	PARTIE DE PLAISIR	À LA MODE CAJOLE		HOMME DE MAIN INDEMNISER			
NÉON					CENTRE D'ACTION	EN ACTIVITÉ	
GODICHE							HIC LISIÈRE
ANGOÏSSE			SITUATION				
VOUS COUPE LE SOUFFLE	POINTS NUMÉRIQUES	COUTUME		VOYELLES	ROBE	NOTE EN STAGE	
ÉPROUVÉS	PARTI À GAUCHE	FIN DE VERBE	TAXE DANSE CUBAÏNE				L.S.D
N'EST PAS BLANCHI			ALUMINIUM		TÊTE DE ZÈBRE	LETTRES DE HIRSH	RÉCUSE
	SODIUM	REVUE EN SOMME					
PRONOM AFFECTÉ			CONSEIL D'ARTISTE				
ARRÎME					À L'ENVERS: CUBES		

Solution mots flechés d'hier

		D			O		B	
R	E	T	A	R	D	A	T	A
V	A	N	I	A		E	N	G
E	N	D		V	E	R		L
T		T						
O	L	I		A	N	K	Y	L
		O	N	T		T		
T								
S								
T								
P								

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Mustapha Elouizi  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma

**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

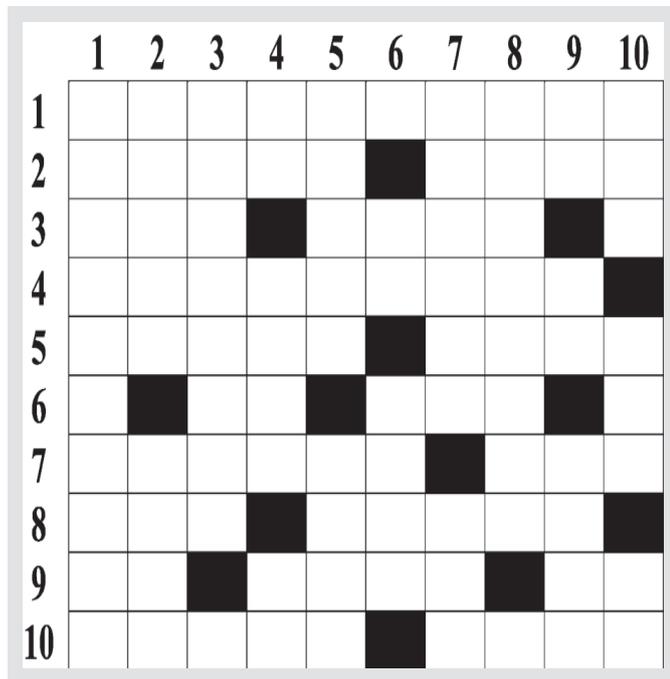
**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**o.j.d. MAROC**

2017  
www.ojd.ma

## Mots croisés



**HORIZONTALEMENT**

- 1- Auteur de pièces
- 2- Instrument - Vrai
- 3- Sous la croûte - Pays en vue
- 4- Ancrée
- 5- Confiée au sol - Centrale marocaine
- 6- Métal - Râpa
- 7- Insulaires - Pareil
- 8- Relatif - Poètes chanteurs
- 9- Cardinal - Cache - Affirmatif
- 10- L'Estonic - Court

**VERTICALEMENT**

- 1- Homme de service
- 2- Mis en faillite - Mois
- 3- Tergiverse
- 4- Note - Ventilé - Astate
- 5- Elle a été au pays des merveilles - Prophète hébreu
- 6- Eclaté - Râper
- 7- Planète - Auteur algérien
- 8- Traîtresse
- 9- Terre - Coordonnant - Crochet
- 10- Passé au vote - Bien s'y oppose - Conifère

## Grilles de sudoku

*Facile*

3		4		1				
	6		5	4				9
5				8	6	1	4	
		7	1			4		6
2				6				8
9	6				3	2		
	1	3	9	2				4
6			4		7		1	
				5		7		3

*Moyen*

	3				8			4
		8	1	2				
	6				4	2	9	
7			4					1
5	1							6
	2				1			3
	8	7	5					2
				4	6	9		
6		8						5

*Difficile*

						9		
5	9	3	6					8
			2				5	7
			1	6		3		
4				2				5
		6		4	7			
8	1				6			
9					3	1	2	6
		4						

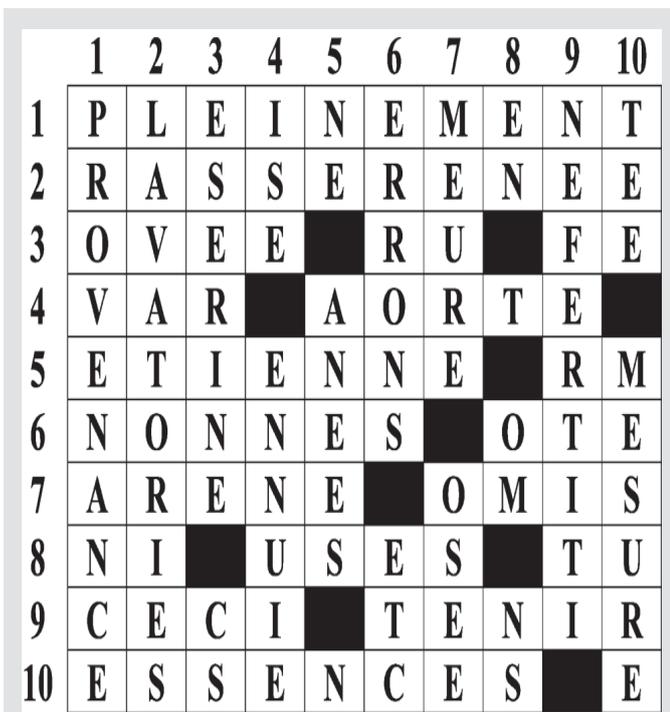
*Expert*

	6			8		4		
		2						1
8			6				7	
					9			
9	7	3	4	1	5			6
				2				
		9				2		
							9	
	4							
		3		5				6

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution mots croisés d'hier



## Solution sudoku d'hier

*Facile*

1	2	8	6	4	5	3	9	7
3	6	7	9	8	1	4	2	5
4	9	5	3	2	7	1	6	8
8	4	1	2	5	6	7	3	9
5	7	2	1	9	3	8	4	6
6	3	9	4	7	8	2	5	1
9	1	6	7	3	4	5	8	2
7	5	4	8	6	2	9	1	3
2	8	3	5	1	9	6	7	4

*Moyen*

1	6	2	8	4	9	5	7	3
5	8	3	6	7	2	9	4	1
4	7	9	1	5	3	8	6	2
9	3	5	4	1	6	7	2	8
8	2	6	9	3	7	4	1	5
7	1	4	5	2	8	3	9	6
6	9	1	7	8	5	2	3	4
2	5	7	3	6	4	1	8	9
3	4	8	2	9	1	6	5	7

*Difficile*

1	8	6	4	9	3	2	7	5
9	3	5	2	8	7	6	4	1
7	4	2	6	5	1	3	9	8
3	9	7	8	6	5	4	1	2
4	5	1	3	7	2	9	8	6
6	2	8	9	1	4	7	5	3
5	1	4	7	2	6	8	3	9
2	7	9	5	3	8	1	6	4
8	6	3	1	4	9	5	2	7

*Expert*

1	6	5	2	8	7	9	3	4
9	4	2	3	5	1	8	7	6
7	3	8	9	4	6	5	1	2
4	8	6	7	1	5	2	9	3
5	7	3	6	2	9	4	8	1
2	1	9	4	3	8	6	5	7
3	2	7	8	9	4	1	6	5
6	9	1	5	7	2	3	4	8
8	5	4	1	6	3	7	2	9

<p>المملكة المغربية وزارة الداخلية ولاية جهة الدار البيضاء-سطات إقليم النواصر جماعة اولاد صالح</p>	<p>إعلان عن إيداع ونشر مشروع قرار يطن أن المنفعة العامة تقضي بتخطيط حدود الطرق العامة قصد وصل طريق عمومية داخل تراب الجماعة بالقطرة التي ستعوض العمر السكني غير المحروس 4036 عبر خط السكة الحديدية الدار البيضاء /مراكش على مستوى النقطة الكيلومترية 73+943 وتأمين الولوج إليها ، وبنزع ملكية القطع الأرضية اللازمة لهذا الغرض.</p> <p>طيلة مدة شهرين ابتداء من التاريخ الذي يوافق تاريخ 17 يونيو 2020 نشر مشروع القرار الوارد نصه أسفله، في الجريدة الرسمية عدد 5619 ، بوضع ملف البحث والسجل المعد لتدوين الملاحظات والتصريحات رهن إشارة العموم، بمقر جماعة أولاد صالح، خلال أوقات العمل الإدارية.</p> <p>مشروع قرار</p> <p>يطن أن المنفعة العامة تقضي بتخطيط حدود الطرق العامة قصد وصل طريق عمومية داخل تراب الجماعة بالقطرة التي ستعوض العمر السكني غير المحروس 4036 عبر خط السكة الحديدية الدار البيضاء /مراكش على مستوى النقطة الكيلومترية 73+943 وتأمين الولوج إليها ، وبنزع ملكية القطع الأرضية اللازمة لهذا الغرض..</p> <p>المادة الأولى: يعلن أن المنفعة العامة تقضي بتخطيط حدود الطرق العامة قصد وصل طريق عمومية داخل تراب الجماعة بالقطرة التي ستعوض العمر السكني غير المحروس 4036 عبر خط السكة الحديدية الدار البيضاء /مراكش على مستوى النقطة الكيلومترية 73+943 وتأمين الولوج إليها ، وبنزع ملكية القطع الأرضية اللازمة لهذا الغرض..</p> <p>المادة الثانية: تنزع بناء على ذلك، ملكية القطع الأرضية اللازمة لهذه الغاية، كما رسمت حدودها بحاشية ملونة في التصميم التجزيئي، الملحق بأصل هذا القرار وعينت في الجدول التالي:</p>	<p>5-القرض الفلاحي للمغرب الرهن الرسمي المقيد بتاريخ1991/11/05(سجل32 عدد367)ضمانا لسلف مبلغه ثلاثون الف درهم (30000 د هـ) كافة الحقوق العائدة للمدين. من طرف : -محمد الإدريسي بن ادريس لفائدة: -القرض الفلاحي للمغرب 6-الرهن الرسمي المقيد بتاريخ1991/11/27(سجل32 عدد954)ضمانا لسلف مبلغه خمسة وعشرون الف درهم (25000 د هـ) كافة الحقوق العائدة للمدين. 7-الرهن الرسمي المقيد بتاريخ1992/03/11(سجل33 عدد666)ضمانا لسلف مبلغه عشرة الاف درهم (10000 د هـ) على كافة الملك المذكور : من طرف: -التهامية البركاشي بنت الحاج -المصطفى الإدريسي بن احمد -الحمد الإدريسي بن احمد -لحسن الإدريسي بن احمد -خليل الإدريسي بن احمد لفائدة: -القرض الفلاحي للمغرب 8-الرهن الرسمي المقيد بتاريخ1993/11/22(سجل37 عدد2227)ضمانا لسلف مبلغه واحد وستون الف وثمانمائة واحد وتسعون درهم وأربعة وثمانون سنتيما (61891.84 د هـ) كافة الحقوق العائدة للمدين. من طرف : -محمد الإدريسي بن ادريس لفائدة: -القرض الفلاحي للمغرب 9-الرهن الرسمي المقيد بتاريخ1993/12/02(سجل38 عدد133)ضمانا لسلف مبلغه خمسة الاف واربعمائة درهم (5400 د هـ) على كافة الملك المذكور : من طرف -التهامية البركاشي بنت الحاج -المصطفى الإدريسي بن احمد -الحمد الإدريسي بن احمد -لحسن الإدريسي بن احمد -خليل الإدريسي بن احمد لفائدة: -القرض الفلاحي للمغرب 10-الرهن الرسمي المقيد بتاريخ1995/10/02(سجل02 عدد134)ضمانا لسلف مبلغه سبعة وستون الف وثمانمائة وأربعة وخمسون درهم وخمسة وتسعون سنتيما (67854.95) كافة الحقوق العائدة للمدين من طرف : -محمد الإدريسي بن ادريس لفائدة: -القرض الفلاحي للمغرب 11-الرهن الرسمي المقيد بتاريخ1996/02/09(سجل2 عدد2361)ضمانا لسلف مبلغه ثلاثة عشر الف وثمانمائة وستة عشر درهم وخمسة وخمسون سنتيما (13816.53 د هـ) كافة الحقوق العائدة للمدين من طرف -التهامية البركاشي بنت الحاج -المصطفى الإدريسي بن احمد -الحمد الإدريسي بن احمد -لحسن الإدريسي بن احمد -خليل الإدريسي بن احمد لفائدة: -القرض الفلاحي للمغرب 12-الرهن الرسمي المقيد بتاريخ1997/11/11(سجل6 عدد847)ضمانا لسلف مبلغه مائة وتسعة عشر الف وتسعمائة وتسعة وأربعون درهم و وثلاثة وخمسون سنتيما (119949.53 د هـ) كافة الحقوق العائدة للمدين. من طرف : -محمد الإدريسي بن ادريس لفائدة: -القرض الفلاحي للمغرب 13-الرهن الرسمي المقيد بتاريخ1998/01/08(سجل6 عدد2171)ضمانا لسلف مبلغه ثلاثة عشر الف ومائتين وخمسة وثمانون درهما واثنان وتسعون سنتيما (13285.92 د هـ) كافة الحقوق العائدة للمدين من طرف -التهامية البركاشي بنت الحاج -المصطفى الإدريسي بن احمد -الحمد الإدريسي بن احمد -لحسن الإدريسي بن احمد -خليل الإدريسي بن احمد لفائدة: -القرض الفلاحي للمغرب 14 حجز تنفيذي المقيد بتاريخ 2000/06/21(سجل: 11 عدد 913) كافة الحقوق المشاعة محمد الإدريسي بن ادريس لفائدة -عبد القادر فضلي</p>	<p>2 "أرض تيرس"</p> <p>3 "أرض الصاكي"</p> <p>4 قطعة أرضية محافظة</p> <p>5 قطعة أرضية غير محافظة</p>	<p>05</p> <p>140</p> <p>833</p> <p>37</p>	<p>محفظة رسمها العقاري عدد 53/30367:</p> <p>محفظة رسمها العقاري عدد:4314/ 53</p> <p>قطعة أرضية محافظة</p> <p>قطعة أرضية غير محافظة</p>
--	---	--	---	---	--

المادة الثالثة: يفوض حق نزاع الملكية إلى جماعة أولاد صالح .

المادة الرابعة: يعيد بتفويض ما جاء في هذا القرار الذي ينشر في الجريدة الرسمية، إلى عامل إقليم النواصر، ورئيس مجلس جماعة أولاد صالح ، كل واحد فيما يخصه.

<p>المملكة المغربية وزارة الداخلية ولاية جهة الدار البيضاء-سطات إقليم النواصر جماعة اولاد صالح</p>	<p>إعلان عن إيداع ونشر مشروع قرار يطن أن المنفعة العامة تقضي بتخطيط حدود الطرق العامة قصد وصل طريق عمومية داخل تراب الجماعة بالقطرة التي ستعوض العمر السكني غير المحروس 4036 عبر خط السكة الحديدية الدار البيضاء /مراكش على مستوى النقطة الكيلومترية 73+943 وتأمين الولوج إليها ، وبنزع ملكية القطع الأرضية اللازمة لهذا الغرض.</p> <p>طيلة مدة شهرين ابتداء من التاريخ الذي يوافق تاريخ 17 يونيو 2020 نشر مشروع القرار الوارد نصه أسفله، في الجريدة الرسمية عدد 5619 ، بوضع ملف البحث والسجل المعد لتدوين الملاحظات والتصريحات رهن إشارة العموم، بمقر جماعة أولاد صالح، خلال أوقات العمل الإدارية.</p> <p>مشروع قرار</p> <p>يطن أن المنفعة العامة تقضي بتخطيط حدود الطرق العامة قصد وصل طريق عمومية داخل تراب الجماعة بالقطرة التي ستعوض العمر السكني غير المحروس 4036 عبر خط السكة الحديدية الدار البيضاء /مراكش على مستوى النقطة الكيلومترية 73+943 وتأمين الولوج إليها ، وبنزع ملكية القطع الأرضية اللازمة لهذا الغرض..</p> <p>المادة الأولى: يعلن أن المنفعة العامة تقضي بتخطيط حدود الطرق العامة قصد وصل طريق عمومية داخل تراب الجماعة بالقطرة التي ستعوض العمر السكني غير المحروس 4036 عبر خط السكة الحديدية الدار البيضاء /مراكش على مستوى النقطة الكيلومترية 73+943 وتأمين الولوج إليها ، وبنزع ملكية القطع الأرضية اللازمة لهذا الغرض..</p> <p>المادة الثانية: تنزع بناء على ذلك، ملكية القطع الأرضية اللازمة لهذه الغاية، كما رسمت حدودها بحاشية ملونة في التصميم التجزيئي، الملحق بأصل هذا القرار وعينت في الجدول التالي:</p>	<p>رقم القطعة الأرضية في التصميم - إسمها</p> <p>1</p> <p>"البرواغية"</p>	<p>نوعيتها مرجعها العقاري عدد 25255:</p> <p>محفظة رسمها العقاري عدد 25255:</p>	<p>مساحتها بالمتر المربع</p> <p>4536</p>	<p>أسماء وعناوين الملاكين المقترضين</p> <p>1-أشرف خربوش ابن عبد الرحمان 2-خديجة الإدريسي بنت الجيلالي 3-الزاهد الإدريسي ابن الجيلالي 4-الحاجة زياد بنت بوشعيب 5-موسى الإدريسي ابن محمد 6-صافق الإدريسي ابن محمد 7-ادريس الإدريسي ابن محمد 8- نورية الإدريسي بنت محمد 9-وسيلة الإدريسي بنت محمد 10-التهامية البركاشي بنت الحاج 11-المصطفى الإدريسي بن محمد 12-الحمد الإدريسي بن محمد 13-لحسن الإدريسي بن محمد 14-خليل الإدريسي بن احمد 15-طلال الإدريسي بن احمد 16-حسان الإدريسي بنت احمد 17-لطيفة الإدريسي بنت احمد 18-عصام خربوش ابن عبد الرحمان 19-فاطمة خربوش بنت عبد الرحمان 20-الكنوشية الإدريسي بنت الجيلالي 21-ملبكية الإدريسي بنت الجيلالي 22-الزوهرة الإدريسي بنت الجيلالي 23-مروان الإدريسي ابن الجيلالي 24-الشهبة الإدريسي بنت محمد 25-المكي الإدريسي ابن الجيلالي 26-نبيل الإدريسي ابن الجيلالي 27-السعدية الإدريسي بنت الجيلالي بيانات الحقوق العينية والتحملات العقارية والشروط على الملك وعلى الملك 1-الرهن الرسمي المقيد بتاريخ1986/08/27(سجل19 عدد848)ضمانا لسلف مبلغه أربعة عشر الف ومائة وأربعون درهم (14140 د هـ) كافة الحقوق العائدة للمدين. لفائدة: -القرض الفلاحي للمغرب 2-الرهن الرسمي المقيد بتاريخ1987/12/28(سجل22 عدد1066)ضمانا لسلف مبلغه اثنان وعشرون الف درهم (22000 د هـ) كافة الحقوق العائدة للمدين. من طرف : -محمد الإدريسي بن ادريس لفائدة: -القرض الفلاحي للمغرب 3-الرهن الرسمي المقيد بتاريخ1989/10/04(سجل26 عدد1062)ضمانا لسلف مبلغه ثمانية وعشرون الف درهم (28000 د هـ) كافة الحقوق العائدة للمدين. من طرف : -محمد الإدريسي بن ادريس لفائدة: -القرض الفلاحي للمغرب 4-الرهن الرسمي المقيد بتاريخ1990/10/19(سجل29 عدد186)ضمانا لسلف مبلغه ثمانية وعشرون الف درهم (28000 د هـ) كافة الحقوق العائدة للمدين. من طرف : -محمد الإدريسي بن ادريس لفائدة:</p>
--	---	--	--	--	--

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Région Casablanca –  
Settat  
Province de Settat  
Cercle de Ben Ahmed  
chamalia  
Caïdat des Maarif  
et OD M'hamed  
Commune M'garto  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 03 /2020  
Le MARDI 07/07/2020  
à 11 heures, il sera pro-  
cédé, au bureaux du pré-  
sident à l'ouverture des  
plis relatif à l'appel d'of-  
fres ouvert sur offres de  
prix pour Travaux de réa-  
lisation des forages d'ex-  
ploitation à la commune  
MGARTO – aux Douaes  
suivants  
-DOUAR OULED TALEB

LISOUF  
- DOUAR OULED  
KASEM LISOUF  
- DOUAR BENI IMAN  
LAMAARIF  
- DOUAR OULED BEN  
AARIF LAMAARIF  
- DOUAR LAQWADER  
EL KHLLOT  
- DOUAR EL KHLET  
OULED HMAMA  
- DOUAR OULED FREJ  
LAMAARIF  
- DOUAR OULED MOU-  
MEN OULED HMAMA  
- DOUAR EL KHLET  
OULED MOHAMED  
- DOUAR OULAD LA-  
KRAFI OULED ABDEL-  
LAH  
- DOUAR OULED TALEB  
OULED ABDELLAH  
- DOUAR OULED LAK-  
BIR OULED ABDELLAH  
Le dossier d'appel d'of-

fres peut être retiré gratui-  
tement au bureau techni-  
que de la commune, il  
peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés de publics :  
www.marches publics  
.gov.ma .  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme  
de 10.000,00 dh( Dix  
Mille Dirhams)  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par Bu-  
reau d'Etude est fixé à la  
somme de 594.000.00 DH  
( Cinq Cent Quatre Vingt  
Quatorze Mille Di-  
rhams) .  
Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 27,29 et 31 du Décret

n°2-12-349 relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par  
courrier recommandé  
avec accusé de réception  
au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au service  
technique communal .  
- Soit les remettre au pré-

sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis .  
- Soit déposer électroni-  
quement via le portail de  
marchés publiques : www  
.marchespublics.gov.ma  
Conformément à l'arrêté  
du ministre de l'écono-  
mie et des finances N°

20-14 du 8 Kaada 1435 ( 04  
Septembre 2014 ) re-  
latif à la dématérialisa-  
tion de procédure de  
passation des marche  
publics  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles pré-  
vues par l'article 3 du ré-  
glement de consultation  
N° 4421/PA


  
 المملكة المغربية  
 وزارة التربية الوطنية  
 والتعليم العالي والبحث العلمي  
 المديرية الإقليمية للتعليم بـ تانتان  
 Direction Provinciale de Tantan

**Avis d'appels d'offres ouvert**

SEANCE A HUIT CLOS

(Conformément aux dispositions du circulaire du ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration  
N° : C9/20/DEPP du : 31 Mars 2020)  
\*\*\*\*\*

Il sera procédé au siège de la de la direction provinciale de TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert suivant :

N° AO	OBJETS	CERTIFICATS D'AGREMENT / CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	DATE ET HEURES D'OUVERTURE DES PLS
19/INV/2020	CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'INTERNAT DU COLLEGE MASSIRA KHADRA DP TANTAN.	Activité: Etudes géotechniques. Qualifications:EG.1 catégorie: 4 Activité: Contrôle de qualité. Qualifications: CQ.1 catégorie: 4	30 000,00 Trente Mille dhs.	06/07/2020 à 12 H 00
20/INV/2020	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRES RELEVANT DE LA DP TANTAN.	Secteur A / Qualification A2 / Classe 4 Ou (Secteur 5 / Qualification 5.5 / Classe 3)	1 027 724,06 Un Millions Vingt Sept Mille Sept Cent Vingt Quatre Dhs et 06 Centimes	06/07/2020 à 12 H 30
21/INV/2020	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRES RELEVANT DE LA DP TANTAN.	Secteur A / Qualification A2 / Classe 4 Ou (Secteur 5 / Qualification 5.5 / Classe 3)	1 291 855,08 Un Millions Deux Cent Quatre Vingt et Onze Mille Huit Cent Cinquante Cinq Dhs et 08 Centimes	06/07/2020 à 13 H 00
22/INV/2020	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE RIAD ESSALAM RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE TANTAN.	Secteur A / Qualification A2 / Classe 3 Ou (Secteur 5 / Qualification 5.5 / Classe 3)	8 406 717,84 Huit Millions Quatre Cent Six Mille Sept Cent Dix Sept Dhs et 84 Centimes	06/07/2020 à 13 H 30

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). ( Conformément aux dispositions du circulaire du ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration N° : C9/20/DEPP du : 31 Mars 2020)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la direction provinciale de TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par :

- l'article 04 du règlement de consultation pour les AO : 20/INV/2020 ; 21/INV/2020 ; 22/INV/2020
- l'article 05 du règlement de consultation pour l'AO : 19/INV/2020.

N° 4422/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Intérieur  
 Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra  
 Province de Béni- Mellal  
 Secrétariat Général  
 DBM/SM

المملكة المغربية  
 الوزارة الداخلية  
 المديرية العامة للتربية والتعليم  
 Initiative Nationale pour le Développement Rural

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**

**N° 02-03-04-05-06 et 07/INDH/2020**

Il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni- Mellal (DBM) aux ouvertures des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres des prix relatifs à :

N° A.O.O	Objet	cautionnement provisoire	L'estimation des coûts des prestations	Date et heure d'ouverture des plis
02/INDH/2020	Achat de fournitures et livres scolaires pour les élèves des établissements scolaires au milieu urbain, primaire, au pashalik Béni Mellal, province de Béni Mellal. "dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables», année scolaire 2020/2021".	20.000,00 dhs (Vingt Mille Dirhams)	1.464.631,69 Dhs (Un Million Quatre Cent Soixante Quatre Mille Six Cent Trente Un Dirhams, 69 Cts)	07/07/2020 à 10 heures
03/INDH/2020	Achat de fournitures et livres scolaires pour les élèves des établissements scolaires au milieu rural, primaire, aux collectivités territoriales : Fom Audi, Ouled M'barek, Fom El Ancer, Ouled Aiche, -cercle Béni Mellal-, province de Béni Mellal. "dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables», année scolaire 2020/2021".	20.000,00 dhs (Vingt Mille Dirhams)	1.446.092,47 Dhs ((Un Million Quatre Cent Quarante Six Mille Quatre Vingt Douze Dirhams, 47 Cts)	07/07/2020 à 10H :30Min
04/INDH/2020	Achat de fournitures et livres scolaires pour les élèves des établissements scolaires au milieu rural, primaire et collégial, aux collectivités territoriales : Ait Oum Elbakhit, Dir Elksiba, Naour, Tagzirt, Tanougha, -cercle El Ksiba-, province de Béni Mellal. "dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables», année scolaire 2020/2021".	30.000,00 dhs (Trente Mille Dirhams)	1.712.724,97 Dhs ((Un Million Sept Cent Douze Mille Sept Cent Vingt Quatre Dirhams, 97 Cts)	07/07/2020 à 11 heures
05/INDH/2020	Achat de fournitures et livres scolaires pour les élèves des établissements scolaires au milieu rural, primaire et collégial, aux collectivités territoriales : Ouled said, Ouled Youssef, Guettaya, Semgout, -cercle Kasbat Tadia-, province de Béni Mellal. "dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables», année scolaire 2020/2021".	30.000,00 dhs (Trente Mille Dirhams)	1.620.689,84 Dhs ((Un Million Six Cent Vingt Mille Six Cent Quatre Vingt Neuf Dirhams, 84 Cts)	07/07/2020 à 11H :30Min
06/INDH/2020	Achat de fournitures et livres scolaires pour les élèves des établissements scolaires au milieu rural, primaire, aux collectivités territoriales : Sidi Jaber, Ouled Onaou -cercle Béni Mellal- et collégial cercle Béni Mellal, province de Béni Mellal. "dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables», année scolaire 2020/2021".	20.000,00 dhs (Vingt Mille Dirhams)	1.289.982,23 Dhs ((Un Million Deux Cent Quatre Vingt Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt Deux Dirhams, 23 Cts)	07/07/2020 à 12 heures
07/INDH/2020	Achat de fournitures et livres scolaires pour les élèves des établissements scolaires au milieu rural, primaire et collégial, aux collectivités territoriales : Bouferda, Aghbala, Tizi N'isly, -cercle Aghbala- et urbain primaire aux pashaliks Zaouit Echikh, El Ksiba, Kasbat Tadia, province de Béni Mellal. "dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables», année scolaire 2020/2021".	30.000,00 dhs (Trente Mille Dirhams)	1.654.744,53 Dhs ((Un Million Six Cent Cinquante Quatre Mille Sept Cent Quarante Quatre Dirhams, 53 Cts)	07/07/2020 à 12H :30Min

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www. Marchés publics.gov.ma](http://www.Marchéspublics.gov.ma).  
Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret n° 2-12-349 précité ;

- Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni- Mellal (D.B.M/SM).
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Échantillons des fournitures scolaires exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la (D.A.S) à la wilaya, avant le 06/07/ 2020 à 15h.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 4423/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
CERCLE ABDA  
CAIDAT AMEUR  
CT BOUGUEDRA  
Appel d'offre ouvert  
N° 01/2020/CTB

Le mardi 07 juillet 2020 à 14h, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune territoriale de Bouguedra à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix, pour : Cession d'un lot de terrain privé de la commune territoriale de Bouguedra Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à : Bureau des marchés publics de la CT Bouguedra, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le Cautionnement est fixé à la somme de : Quatre cent mille DH (400.000.00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 02 et 03 du règlement

de consultation.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau des marchés de la commune.  
- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique, via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article : 09 du cahier des charges  
N° 4427/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
COMMUNE D'OUARZAZATE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 13/SDT/2020  
RECONDUCTIBLE

Le 07 Juillet 2020 à (10) Dix heures, il sera procédé, au Bureau de président de la Commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur

offres de prix pour : Assurances des membres du Conseil de la Commune d'Ouarzazate, Assurance incendie et responsabilité civile de la Commune d'Ouarzazate et Assurances de la main d'œuvre occasionnel de la Commune

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dans Service des marchés de la Commune d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2.000,00Dh (Deux Mille dirhams).

L'estimation du Coût des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 66.621, 60 dhs (Soixante six mille six cent vingt et un dirhams 60 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au Ser-

vice des marchés de la Commune d'Ouarzazate.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau prescrite.  
• Soit les remettre au pré-

sident de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les transmettre par voie électronique au portail marocain des marchés

publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 4428/PA

ROYAUME DU MAROC  
**Ministère de la santé**  
Direction Régionale Tanger-Tétouan Al Houceima  
Délégation Provinciale de Chefchaouen



المملكة المغربية  
وزارة الصحة  
مديرية جهة طنجة تطوان الحسيمة  
مندوبية إقليم شفشاون

**AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRE N° 2/2020**  
**SEANCE PUBLIC**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offre relatif à La maintenance préventive, corrective et la mise à niveau y compris le changement de toutes les pièces de rechange et accessoires nécessaires pour le bon fonctionnement des équipements de Bloc Opérateur, installés aux différentes formations Sanitaires relevant de la Délégation Provinciale de la Santé de Chefchaouen, a connus des modifications au niveau de la date d'ouverture des plis :

➤ **La date prévue pour l'ouverture des plis est le 23/06/2020 au lieu du 25/02/2019 à 13 heures.**

Le reste est sans changement.

N° 4424/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale de l'Éducation Nationale et de la Formation  
Région Guelmim Oued Noun



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة مراكش آسفي  
المديرية الإقليمية الرحامنة

Direction Provinciale de Guelmim

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim /AREF Guelmim Oued Noun, le 09/07/2020, à l'ouverture des plis d'appel d'offres ouvert au rabais ou (majoration).

N° AO	OBJETS	LOTS	CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE EN DHS	HEURS D'OUVERTURE DES PLS
23/2020/BLDPENG	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SOIXANTE CINQ (65) SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRES RELEVANT DE LA DP GUELMIM EN CINQ (5) LOTS	-LOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 09 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, RELEVANT DE LA DP GUELMIM	SECTEUR : A QUALIFICATION : A2 CLASSE : 4	2 149 077,60 DEUX MILLIONS CENT QUARANTE-NEUF MILLE SOIXANTE-DIX-SEPT DIRHAMS 60 CTS	20 000.00 VINGT MILLE	10H30
		-LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 14 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, RELEVANT DE LA DP GUELMIM.	SECTEUR : A QUALIFICATION : A2 CLASSE : 3	3 647 253,60 TROIS MILLIONS SIX CENT QUARANTE-SEPT MILLE DEUX CENT CINQUANTE-TROIS DIRHAMS 60 CTS	30 000.00 TRENTE MILLE	
		LOT 3 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 14 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, RELEVANT DE LA DP GUELMIM	SECTEUR : A QUALIFICATION : A2 CLASSE : 3	3 324 126,00 TROIS MILLIONS TROIS CENT VINGT QUATRE MILLE CENT VINGT SIX DIRHAMS 00 CTS	30 000.00 TRENTE MILLE	
		LOT 4 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 14 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, RELEVANT DE LA DP GUELMIM	SECTEUR : A QUALIFICATION : A2 CLASSE : 3	3 372 914,40 TROIS MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-DOIXE MILLE NEUF CENT QUATORZE DIRHAMS 40 CTS	30 000.00 TRENTE MILLE	
		LOT 5 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 14 SALLES DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, RELEVANT DE LA DP GUELMIM	SECTEUR : A QUALIFICATION : A2 CLASSE : 3	3 143 283,60 TROIS MILLIONS CENT QUARANTE-TROIS MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-TROIS DIRHAMS ET 60CTS	30 000.00 TRENTE MILLE	

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale de Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale de Guelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4425/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
A.R.E.F. Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة مراكش آسفي  
المديرية الإقليمية الرحامنة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**SUR OFFRES DE PRIX N° 10/RH/2020/EXP**  
(Séance publique)

Le 07/07/2020, à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction de RHAMNA relevant de l'AREF-MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 10/RH/2020/EXP.

OBJET	Montant du cautionnement provisoire	Montant de l'estimation des fournitures TTC
Achat de matières et fournitures d'enseignement au profit des classes de l'enseignement préscolaire et des établissements de l'enseignement primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant relevant de la direction provinciale de RHAMNA (En Lot Unique)	15 000.00DHS	482 974.62 DHS

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de RHAMNA, HAY RIAD, BEN GUERIR, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction provinciale RHAMNA ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

**N.B :- Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain.**

- Les pièces exigées à fournir sont celles prévues dans les articles 8 et 9 du Règlement de la consultation.
- le dépôt des échantillons comme prévue dans l'article 13 du règlement de consultation.

N° 4426/PA

Fiduciaire ZAHIR  
Société à Responsabilité  
Limitée à Associé  
Unique

Au capital de 100 000,00  
DHS

Siège social : Rue IBN  
AICHA Imm. Paris 3ème

étage Bureau N° 11 Gué-  
liz Marrakech.

Tél / Fax : 05 24 43 41 06

Avis de constitution

Aux termes d'un acte  
S.S.P. en date du

16/03/2020 enregistré à  
Marrakech le

18/03/2020 il a été  
constitué une société

SARL AU ayant les car-  
actéristiques suivantes :

1) Dénomination : NET-  
TOYAGE WIRGANE «  
N.W »

2) Capital social : Le capi-  
tal social est fixé à la

somme de 100 000,00 dhs.

3) Siège social : El Housna  
955 Askajour Opération

Ouirgane 2 El Housna 2  
Rdc N°2 Marrakech

4) Objet :

- Achat et vente en détail  
tout produit de nettoyage

- Distribution et vente en  
détail le produit de net-  
toyage et produit d'hy-  
giène

5) Gérance : M. OUNSSI  
ALI ELHIMMA est dési-  
gné gérant unique de la

dite société pour une  
durée illimitée.

6) Le dépôt légal a été ef-  
fectué au centre Régional

d'investissement de Mar-  
rakech le 04/06/2020

sous le N°  
M06\_20\_2077502, RC

N°103949

N° 4429/PA

Société "EXPERT SCOPE  
ENGINEERING"  
S.A.R.L UNIQUE

Au terme d'un acte S.S.P  
en date du 16/04/2020 à

Casablanca, il a été établi  
les statuts d'une S.A.R.L  
ayant les caractéristiques

suivant :

• Domination : "EXPERT  
SCOPE ENGINEERING"

• Forme juridique:  
S.A.R.L UNIQUE

• Objet social : Bureaux  
d'études, formation, ex-  
périence et consulting.

• Siège social: RUE 7 N 5  
ETG 2 N 4 SAADA SIDI

BERNOUSSI CASA-  
BLANCA

• Durée : 99 ans

• Capital social :  
100000,00 DHS réparti en

1000 parts de 100 dirhams  
chacune entièrement li-  
béré, numérotées de 1 à

1000 et attribuées en tota-  
lité à Mr HABIB ALLAH  
OUSSAMA

• Gérance : HABIB  
ALLAH OUSSAMA,  
nommé gérant de la so-  
ciété pour une durée li-  
mitée.

• Le dépôt légal a été ef-  
fectué au CRI de Casa-  
blanca, et la société est

immatriculée au registre  
de commerce sous le n°  
461475.

N° 4430/PA

Société « AGILE SY-  
NIRGIES » SARL AU

Aux Terme d'un acte sous  
seing privé en casa date

du 30/04/2020 Casa-  
blanca il a été établi les

Statuts d'une SARL ayant  
les caractéristiques sui-  
vant :

- Dénomination Sociale: «  
AGILE SYNIRGIES »

- Forme Juridique : SARL

- Capital : 100 000,00  
DHS divisé en 1000 parts

sociales de 100. DHS, en-  
tièrement libérées, numé-  
rotées de 1 à 1000, et

attribuées aux associés en  
proportion de leurs ap-  
ports respectifs ; savoir :

Mr. BERRADA EL MAA-  
DINI YOUSSEF ....300

Parts

Mr. EL HARTI OMAR ...  
.700 Parts

- Siège Sociale : RUE 7 N  
5, 2EME ETAGE APPT

N° 4 SAADA, SIDI BER-  
NOUSSI CASABLANCA

- Durée : 99 ans

- Objet Social : Electri-  
cité générale, courants

forts, courants faibles et  
automatismes

- Gérance : Mr BERRADA  
EL MAADINI YOUSSEF,  
gérant pour une durée il-  
limitée.

- Dépôt légal a été effec-  
tué au Greffe du Tribunal

de Commerce de Casa-  
blanca, RC de Casablanca

sous le n°461473 .

N° 4431/PA

ATI AUTO SARL AU  
CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte  
S.S.P en date 30/04/2020

il a été constitué une So-  
ciété à Responsabilité Li-  
mitée à associé unique

dont les caractéristiques  
suivantes :

- Dénomination ATI  
AUTO SARL AU

-Objet Social : MAR-  
CHAND EFFECTUANT

IMPORT EXPORT DES  
PIECE DE RECHANGE-

MECANIQUE ET TOLE-  
RIE, MECANICIEN

REPARATEUR.

- Siège social : HAY  
AMAL 2 N° FB 40 BU-  
REAU 06 ETAGE 02 TIT

MELLIL CASABLANCA

- Capital social : Le capi-  
tal social est fixé à la

somme à (100.000,00 dhs)

divisé en (1000) parts de  
(100) Dirhams chacune,  
et attribuées à chacun des

associés en proportion de  
leurs apports à savoir :

- M.MOHAMED

CHTAIBI. ...1000 parts

En totalité... (1000 parts)

- Durée : 99 ans.

- GERANCE : est confiée  
à : M. MOHAMED

CHTAIBI, en tant que gé-  
rant associé unique pour  
une durée illimitée à

compter du jour de l'im-  
matriculation de la so-  
ciété au registre de

commerce, Il aura la si-  
gnature sociale.

II- Le dépôt légal a été ef-  
fectué au secrétariat-  
greffe du tribunal de

première instance de Mo-  
hammedia le 08/06/2020

sous le numéro 25431.

N° 4433/PA

SABER PLAST SARL  
AU

CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte  
S.S.P en date 11/03/2020

il a été constitué une So-  
ciété à Responsabilité Li-  
mitée à associé unique

dont les caractéristiques  
suivantes :

-Dénomination SABER

PLAST SARL AU

-Objet Social : RECY-  
CLAGES DE TOUTES

GENRES DE PLASTIQUE,  
IMPORTATION ET EX-  
PORTATION (MAR-

CHAND OU

INTERMEDIAIRE EF-  
FECTUANT), NEGOC-  
CIANT

- Siège social : HAY  
AMAL 2 N° FB 40 BU-  
REAU 06 ETAGE 02 TIT

MELLIL CASABLANCA

- Capital social : Le capi-  
tal social est fixé à la

somme à (100.000,00 dhs)

divisé en (1000) parts de

(100) Dirhams chacune, et

attribuées à chacun des

associés en proportion de

leurs apports à savoir :

(100) Dirhams chacune, et

attribuées à chacun des

associés en proportion de

leurs apports à savoir :

- M.SABER ESSEM-  
RAOUI ...1000 parts

En totalité... (1000 parts)

- Durée : 99 ans.

- GERANCE : est confiée  
à : M. SABER ESSEM-

RAOUI, en tant que gé-  
rant associé unique pour

une durée illimitée à

compter du jour de l'im-  
matriculation de la so-  
ciété au registre de

commerce, Il aura la si-  
gnature sociale.

II- Le dépôt légal a été ef-  
fectué au secrétariat-  
greffe du tribunal de

commerce de Casablanca

le 01/06/2020 sous le  
numéro735118.

III- La dite société est im-  
matriculée au registre de

commerce au tribunal de

commerce de Casablanca

le 01/06/2020 sous le nu-  
méro461039.

N° 4434/PA

NADOR DES COMPTES  
SIEGE SOCIAL : BD

PRINCE SIDI

MOHAMED

QT ADMINISTRATIF

CITE MOHAMADIA

BLOC «D» N°5,

NADOR.

RC N° 17765

TRANSFERT DU SIEGE

SOCIAL ET MODIFICA-  
TION STATUTAIRES.

I/ Aux termes de ses dé-  
cisions en date

20/05/2020 l'associé de la

Sté « AXE NAD » Sarl

D'au au capital de

100.000DH dont le Siège

était fixé à Rue 2 N° 9

Blocs A Ouled Boutayeb,  
Nador. A décidé :

- De transférer le siège

social sus- mentionné à :

HAY AL MATAR BOU-

SARDOUN, Nador.

II/ Le dépôt légal a été ef-  
fectué au G.T de 1ere in-  
stance de Nador le

10/06/2020 sous le N°  
504.

POUR EXTRAIT ET

MENTION

N° 4435/PA

«RAMO GENIE CIVIL »  
SOCIETE A RESPONSA-

BILITE LIMITEE

CAPITAL SOCIAL:

100.000,00 DHS

SIEGE SOCIAL:BD

SEBTA HAY MERIEM

N° 36 ETAGE 1 APPT 3

MOHAMMEDIA

Cession des parts so-  
ciales

Suivant le P.V de l'A.G.E

du16/03/2020 de la so-  
ciété «RAMO GENIE

CIVIL» SARL, il a été dé-  
cidé ce qui suit :

- Cession de 500 parts so-  
ciales de la société «  
RAMO GENIE CIVIL »

SARL effectué par

M. Mustapha EL ASRI au

profit de M. El mostafa

SEMLALI ;

- Démission du cogérant

M. Mustapha EL ASRI ;

- Nomination de M. El

mostafa SEMLALI,

comme un nouveau cogé-  
rant de la société avec l'ex

cogérante Mme. Rakia

AFAZER, pour une durée

illimitée et par une signa-  
ture conjointe.

Le dépôt légal a été dé-  
posé au tribunal de

1èreInstance de Moham-  
media le 08/06/2020 sous

N°543, R.C.N°25203.

N° 4436/PA

«AMMARI KHALID »  
SOCIETE A RESPONSA-

BILITE LIMITEE

A ASSOCIE UNIQUE

CAPITAL SOCIAL:

100.000,00 DHS

SIEGE SOCIAL:BD

SEBTA HAY MERIEM

N° 36 ETAGE 1 APPT 3

MOHAMMEDIA

Transfert du siège social

Suivant le P.V de l'A.G.E

du06/03/2020 de la so-  
ciété «AMMARI KHA-

LID» SARL AU, il a été

décidé ce qui suit :

- Transfert du siège social

de la société « AMMARI

KHALID » SARL-AU du

BD SEBTA HAY MERIEM

N°36 ETAGE 1 APPT 3 -

MOHAMMEDIA à la

nouvelle adresse :RESI-

DENCE CENTRAL

PARK IMMEUBLE A,

BUREAU N° 37 7EME

ETAGE QUARTIER DU

PARC - MOHAMME-

DIA.

Le dépôt légal a été dé-  
posé au tribunal de

1èreInstance de Moham-  
media le 08/06/2020 sous

N°541, R.C.N° 23869.

N° 4437/PA

Société «GROUND  
WORK»

Constitution

Aux termes d'un acte

sous seing privé, en date

du 24/04/2020, il a été

fait la constitution d'une

société SARL, dont les

caractéristiques sont les

suivantes :

D é n o m i n a t i o n :

«GROUND WORK».

Siège social: Kissaria Riad

Elmadina Rue Bekkay

Lahbil n°55 Hay El Has-  
sani Berkane.

Activité: Travaux de

Construction du Bâtiment

et Génie Civil, Assainisse-  
ment, Eau Potable,

Routes.

Capital social: 200.000,00

Dhs est divisé en 2000

parts de 100 Dh chacune

souscrites en totalité inté-  
gralement libérées et re-  
partie entre les associés:

Mr LAARAJ Brahim:

1000 parts; Mr BOU-

GHABA Mohamed: 1000

parts. Soit au total 2000

parts.

Gérance: La société est

gérée par Mr BOU-

GHABA Mohamed CIN

n° JB109119, pour une

## A.NAFILI

Comptable agréé  
Droit – Fiscalité – Finance  
des entreprises  
Audit Fiscal – Audit  
Comptable et Financier  
- Organisation et Procé-  
dures -

Constitution des Sociétés  
SPACE RADIO

L'assemblée générale extra-  
ordinaire réunie a déci-  
de le transfert du siège  
social de la société de :

• Transfert du siège so-  
cial:

De : Quartier El Oulfa  
Groupe U N° 5, Rue 50  
Casablanca.

À : DOUAR HART  
HAMRI OLAD AZZOUZ  
DAR BOUAZZA.

• Modification corrélatrice  
des statuts;

Le dépôt légal a été effec-  
tué au greffe du tribunal de  
commerce de Casa-  
blanca le 11/06/2020  
Sous N° 735588.

Pour Extrait et Mention  
N° 4440/PA

## A.NAFILI

Comptable agréé  
Droit – Fiscalité – Finance  
des entreprises  
Audit Fiscal – Audit  
Comptable et Financier  
- Organisation et Procé-  
dures -

Constitution des Sociétés  
J.M.F CONSEILS

L'assemblée générale extra-  
ordinaire réunie a déci-  
de le transfert du siège  
social de la société de :

• Transfert du siège so-  
cial:

De : Quartier El Oulfa  
Groupe U N° 5, Rue 50  
Casablanca.

À : DOUAR HART  
HAMRI OLAD AZZOUZ  
DAR BOUAZZA.

• Modification corrélatrice  
des statuts;

Le dépôt légal a été effec-  
tué au greffe du tribunal de  
commerce de Casa-  
blanca le 11/06/2020  
Sous N° 735589.

Pour Extrait et Mention  
N° 4441/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'IFRANE  
SECRETARIAT  
GENERAL  
SERVICE DES  
MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 05/2020/BG

Le 07/07/2020 à 11h  
00mn, Il sera procédé,  
dans les bureaux du Sec-  
rétariat Général de la  
province d'Ifrane à l'ou-  
verture des plis relatifs à  
l'appel d'offres sur offres  
de prix, pour : Achevé-  
ment des travaux d'amé-  
nagement du siège de la  
Province d'Ifrane.

Le dossier d'appel d'of-  
fres peut être retiré au  
service des marchés de la  
DBM MG du Secrétaire  
Général de la province  
d'Ifrane, il peut égale-  
ment être téléchargé à  
partir du portail des mar-

chés publics : (www.mar-  
chespublics.gov.ma).

- Le cautionnement pro-  
visoire est fixé à la somme  
de : Vingt Mille Dirhams  
(20 000,00 Dhs).

- L'estimation des coûts  
des prestations établie  
par le maître d'ouvrage  
est fixée à la somme de :  
Cinq Cent Trente Trois  
Mille Cent Soixante Dir-  
hams (533 160,00 Dhs).

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt  
des dossiers des concur-  
rents doivent être  
conformes aux disposi-  
tions des articles 27, 29 et  
31 du décret n°2-12-349  
relatif aux marchés pu-  
blics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au service  
des marchés de la DBM  
MG du secrétariat gé-  
néral de la province.

- Soit les envoyer, par  
courrier recommandé  
avec accusé de réception,  
au bureau précité ;

- Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

- Soit transmettre leurs  
dossiers par voie électro-  
niques.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles pré-  
vues par l'article 8 du ré-  
glement de consultation.  
N° 4442/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'AZILAL  
DCS

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°24/2020/BP/PAZ

Le 09 Juillet 2020 à 10  
heures il sera procédé,  
dans les bureaux de Mon-  
sieur le Président du  
conseil Provincial d'Azilal  
à l'ouverture des plis  
relatifs aux appels d'of-  
fres sur offres de prix  
pour : Achat de bulbes de  
safran au profit des or-  
ganisations professionnelles  
agricoles de la Province  
Azilal (deuxième  
tranche)

Le dossier d'appel d'of-  
fres peut être retiré au  
bureau du Directeur  
Général des services au  
conseil Provincial d'Azilal,  
il peut également être  
téléchargé à partir du  
portail des marchés de  
l'état www.marchéspu-  
blics.gov.ma  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme  
de :soixante-quinzemille-  
dirhams, 00cts (75.000,00  
DH).

L'estimation des couts  
des prestations établie  
par le maître d'ouvrage  
est fixée à la somme de  
:trois millionsdirhams, 00  
Cts (3 000 000,00DH).

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt  
des dossiers des concur-

rents doivent être  
conformes aux disposi-  
tions des articles 27, 29,et  
31 du décret N°2-12-349  
du 8 Joumada I 1434  
(20/03/2013) relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents peuvent:  
- Soit les envoyer par  
courrier recommandé  
avec accusé de réception  
au bureau précité ;

- Soit les envoyer par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pu-  
blics ;

- Soit déposer contre ré-  
cépissé leurs plis dans le  
bureau du Directeur gé-  
néral des services au  
conseil Provincial d'Azilal ;

- Soit les remettre au Pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offre au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis ;

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles pré-  
vues par l'article 4 du ré-  
glement de consultation.  
N° 4443/PA

ROYAUME DU  
MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL  
PROVINCIAL  
D'AZILAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° :26/2020/BP/PAZ

Le 07 juillet 2020à10  
heures il sera procédé,  
dans le bureau de Mon-  
sieur le Président du  
Conseil Provincial d'Azilal  
à l'ouverture des plis  
relatifs aux appels d'of-  
fres sur offres de prix  
pour :

\*Adduction en eau pota-  
ble des douarsighilnou-  
maaradet tisdouineà la  
CT tamdanoumercid,  
Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'of-  
fres peut être retiré au bu-  
reau du Directeur  
Général des Services du  
Conseil Provincial d'Azilal,  
il peut également être  
téléchargé à partir du  
portail des marchés de  
l'état www.marchéspu-  
blics.gov.ma

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme  
de:Trente Mille dirhams,  
00 Cts (30.000,00 DH).

L'estimation des couts  
des prestations établie  
par le maître d'ouvrage  
est fixée à la somme de :  
Un Million Deux Cent  
Quatre-Vingt-Quatorze  
Mille Deux Cent Quar-  
ante-Huit dirhams 00  
centimes (1 294 248,00dh)

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt  
des dossiers des concur-  
rents doivent être  
conformes aux disposi-  
tions des articles 27, 29et  
31 du décretN° 2-12-349  
du 8 Joumada I 1434  
(20/03/2013) relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents peuvent:  
- Soit les envoyer par  
courrier recommandé

avec accusé de réception  
au bureau précité ;

- Soit les envoyer par  
voie électronique dans le  
portail du marché pu-  
blics;

- Soit déposer contre ré-  
cépissé leurs plis dans le  
bureau du Directeur Gé-  
néral des Services du  
Conseil Provincial d'Azilal ;

- Soit les remettre au Pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offre au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis ;

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles pré-  
vues par l'article 4 du ré-  
glement de consultation.  
N° 4444/PA

ROYAUME du Maroc  
Ministère de la santé  
Direction Régionale T  
anger-Tétouan-  
Al Hoceima  
Institut Supérieur des  
Professions Infirmières  
et Techniques de Santé  
Tétouan

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRE DE PRIX  
N°06/ISPITST/2020

Le Mercredi08 Juillet  
2020 à10 heures, il sera  
procédé, dans la salle de  
réunion de l'Institut Su-  
périeur des Professions  
Infirmières et Techniques  
de Santé de Tétouan, sise  
avenue Abdekhalq Toress  
Hôpital Civil de Tétouan,  
Route de Martil à Tétouan  
à l'ouverture des plis,  
relative à l'appel d'offre  
sur offre de prix pour :

- Achat, dematériel in-  
formatique pour L'Institut  
Supérieur des Profes-  
sions Infirmières et Tech-  
niques de Santé de  
Tétouan, l'annexe de Tan-  
ger et l'annexe d'Al Ho-  
ceima.

- Le dossier d'appel d'of-  
fres peut être retiré au bu-  
reau des Marchés au  
secrétariat général de  
l'Institut Supérieur des  
Professions Infirmières et  
Techniques de Santé de  
Tétouan, adresse : avenue  
Abdekhalq Toress Hôpi-  
tal Civil de Tétouan, Sa-  
niat R'mel Route de  
Martil Tétouan.

- Il peut également être  
téléchargé du portail des  
marchés de l'Etat à partir  
de l'adresse électronique  
suivante : www.mar-  
chespublics.gov.ma

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt  
des dossiers des concur-  
rents doivent être  
conformes aux disposi-  
tions des articles 27, 29 et  
31 du décret n° 2-12-349  
du 08 Joumada I 1434 (20  
mars 2013), relatif aux  
marchés publics.

Cautionnement provi-  
soire est fixé à : 7000,00  
DHS (Sept Mille di-  
rhams).

L'estimation des coûts  
des prestations établie  
par le Maître d'Ouvrage

est fixé à la somme de  
:240348,00DDH T.T.C  
(Deux Cent Quarante-  
Mille Troiscent quarante-  
huitdirhams)

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre ré-  
cépissé leurs plis au bureau  
des marchés au secréta-  
riat généralde l'Institut  
Supérieur des Profes-  
sions Infirmières et Tech-  
niques de Santé de  
Tétouan, adresse : avenue  
Abdekhalq Toress Hôpi-  
tal Civil de Tétouan, Sa-  
niat R'mel - Route de  
Martil Tétouan.

- Soit les envoyer par  
courrier recommandé  
avec accusé de réception  
au bureau précité.

- Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

- Soit Transmettre leurs  
dossiers par voie électro-  
nique via le portail maro-  
cain des marchés publics  
:www.marchespublics.go  
v.ma

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles pré-  
vues par l'article (8) du  
règlement de consulta-  
tion.

Le dernier délai de dépôt  
de la documentation  
technique (les prospectus,  
notices, et cata-  
logues) exigée par le  
dossier d'appel d'offres  
est le Mardi 07 juillet 2020  
avant 15h.

et elle doit être déposée  
au bureau des marchés  
au secrétariat général de  
l'Institut Supérieur des  
Professions Infirmières et  
Techniques de Santé de  
Tétouan, adresse : avenue  
Abdekhalq Toress Hôpi-  
tal Civil de Tétouan, Sa-  
niat R'mel - Route de  
Martil Tétouan.

N° 4445/PA

ROYAUME du Maroc  
Ministère de la santé  
Direction Régionale  
Tanger-Tétouan-  
Al Hoceima  
Institut Supérieur des  
Professions Infirmières  
et Techniques de Santé  
Tétouan

AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRE DE PRIX  
N°07/2020/ISPITST

Le Mercredi 08 Juillet  
2020 à13 heures, il sera  
procédé, dans la salle de  
réunion de l'Institut Su-  
périeur des Professions  
Infirmières et Techniques  
de Santé de Tétouan, sise  
avenue Abdekhalq Toress  
Hôpital Civil de Tétouan,  
Route de Martil à Tétouan  
à l'ouverture des plis,  
relative à l'appel  
d'offre sur offre de prix  
pour :

- Achat de matériels di-  
dactique, pédagogique et  
audio-visuel pour l'Insti-  
tut Supérieur des Profes-  
sions Infirmières et  
Techniques de Santé de  
Tétouan, et ses annexes

de Tanger et d'Al Ho-  
ceima.

- Le dossier d'appel d'of-  
fres peut être retiré au bu-  
reau des Marchés au  
secrétariat général de  
l'Institut Supérieur des  
Professions Infirmières et  
Techniques de Santé de  
Tétouan, adresse : avenue  
Abdekhalq Toress Hôpi-  
tal Civil de Tétouan, Sa-  
niat R'mel Route de  
Martil Tétouan.

- Il peut également être  
téléchargé du portail des  
marchés de l'Etat à partir  
de l'adresse électronique  
suivante : www.mar-  
chespublics.gov.ma

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt  
des dossiers des concur-  
rents doivent être  
conformes aux disposi-  
tions des articles 27, 29 et  
31 du décret n° 2-12-349  
du 08 Joumada I 1434 (20  
mars 2013), relatif aux  
marchés publics.

Cautionnement provisoire  
est fixé à : 7000,00 DHS  
(Sept Milledirhams).

L'estimation des coûts  
des prestations établie  
par le Maître d'Ouvrage  
est fixé à la somme de  
:147540,00DDH T.T.C  
(Centquarante-sept mille  
cinq cent quarantedi-  
rhams)

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au bureau  
des marchés au secréta-  
riat généralde l'Institut  
Supérieur des Profes-  
sions Infirmières et Tech-  
niques de Santé de  
Tétouan, adresse : avenue  
Abdekhalq Toress Hôpi-  
tal Civil de Tétouan, Sa-  
niat R'mel - Route de  
Martil Tétouan.

- Soit les envoyer par  
courrier recommandé  
avec accusé de réception  
au bureau précité.

- Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

- Soit Transmettre leurs  
dossiers par voie électro-  
nique via le portail maro-  
cain des marchés publics  
:www.marchespublics.go  
v.ma

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles pré-  
vues par l'article (8) du  
règlement de consulta-  
tion.

Le dernier délai de dépôt  
de la documentation  
technique (les prospectus,  
notices, et cata-  
logues) exigée par le  
dossier d'appel d'offres  
est le Mardi 07 juillet 2020  
avant 15h.

et elle doit être déposée  
au bureau des marchés  
au secrétariat général de  
l'Institut Supérieur des  
Professions Infirmières et  
Techniques de Santé de  
Tétouan, adresse : avenue  
Abdekhalq Toress Hôpi-  
tal Civil de Tétouan, Sa-  
niat R'mel - Route de  
Martil Tétouan

N° 4446/PA